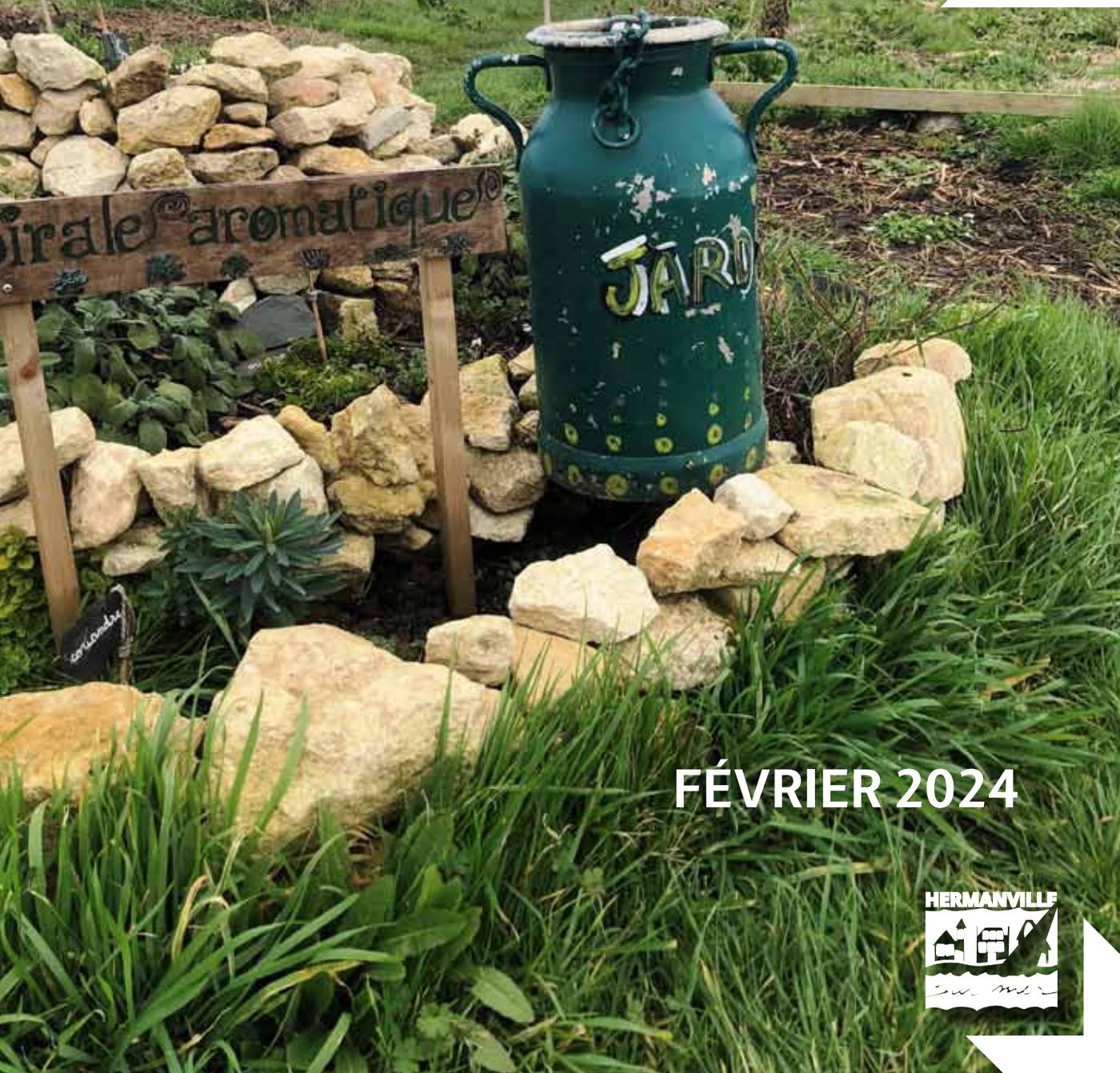


LE PCAET  
DE CAEN-NORMANDIE METROPÔLE p. 4

DÉCHETS ALIMENTAIRES  
DES SOLUTIONS ADAPTÉES p. 10

LE BILAN DE MI-MANDAT  
OÙ EN SOMMES-NOUS ? p. 12

\* BULLETIN MUNICIPAL D'HERMANVILLE-SUR-MER



FÉVRIER 2024



## - Sommaire -

Le PCAET de Caen-Normandie Métropole -----	p.4-9
Des solutions adaptées pour le tri des déchets -----	p.10-11
Bilan de mi-mandat -----	p.12-23
Retour sur -----	p.24-25
Infos -----	p.26-29
Des séniors toujours actifs ! -----	p.30
Côté commerces -----	p.31
MJCI -----	p.32-33
Des nouvelles des associations -----	p.34-37
Toponymie d'Hermanville-----	p.37
État-civil -----	p.39
80 <sup>ème</sup> Anniversaire du débarquement -----	p.40



🏠 - 144, Grande rue  
☎ - **02 31 36 18 00**  
✉ - [accueil@hermanville-sur-mer.fr](mailto:accueil@hermanville-sur-mer.fr)  
🌐 - [www.hermanvillesurmer.fr](http://www.hermanvillesurmer.fr)

**AIRIE D'HERMANVILLE-SUR-MER**

---

**Directeur de la publication :** Pierre Schmit  **Rédacteur en chef :** Emmanuelle Jardin-Payet

**Coordination et conception :** Aline Vincent  **Rédactrice associée :** Christelle Cocquet

 **Crédits photos :** mairie  **Impression :** Imprimerie Caen Repro.

© Images de couverture : Mairie - Région Normandie

-  *Ne pas jeter sur la voie publique* -

---

# Édito

## Madame, Monsieur, chers Hermanvillais,

Force est de constater que l'année 2023 a été marquée par les conflits, les alertes climatiques et l'inflation. Elle a vu un certain nombre d'entre nous avoir de plus en plus de difficultés à vivre décemment et se renforcer chez beaucoup un sentiment d'impuissance face aux coups du sort.



Certes, certains médias et réseaux sociaux peuvent donner le sentiment que tous les malheurs s'abattent en permanence sur notre monde et nos modes de vie, entraînant chez beaucoup, frustrations, colères, impatience et exigence de solutions immédiates. Cela

nuit souvent à la compréhension de la complexité des enjeux auxquels est confrontée notre planète et aux politiques engagées dont les effets ne pourront souvent se mesurer qu'à moyen et long terme.

Notre charmante petite ville ressent comme partout « l'effet papillon » des turbulences du monde. Elle doit s'engager non seulement pour

s'adapter aux évolutions climatiques et littorales, aux aspirations de la société et aux défis démographiques qui l'attendent mais également à court terme pour maintenir la cohésion sociale et répondre aux besoins des plus précaires.

Une information ne cessant de chasser la précédente, le conseil municipal a souhaité, à mi-mandat, donner une vision plus globale de l'ensemble de son action. Vous découvrirez donc dans les pages centrales de ce bulletin, un dossier qui en présente les éléments les plus saillants et qui dessine les principales perspectives pour les années à venir. Le pilotage de cette politique est réalisé dans un contexte administratif de plus en plus prégnant et des conditions financières certes assainies mais toujours contraintes. De ce fait, la mise en œuvre de certaines opérations peut paraître aux impatients un peu longue... mais qu'ils se rassurent, les différents chantiers sont bien sur les rails.

La commune devra faire face en 2024 à l'inflation sur de nombreuses charges dont une augmentation très forte des coûts énergétiques (+239% ! pour les plus importants contrats électriques).

Toutefois lors du débat d'orientation budgétaire en décembre dernier, le conseil municipal a convenu, sur ma proposition, de construire un budget sans augmentation des taux de la fiscalité locale, pour la septième année consécutive.

Comme vous le savez, l'informatisation et les réseaux sociaux ont entraîné une baisse considérable du trafic du courrier.

De ce fait, pour maintenir le service, La Poste a engagé depuis de nombreuses années la réorganisation de son réseau ; ce qui entraîne le remplacement des guichets tels que nous les connaissons par d'autres dispositifs. En début d'année 2024, un « Relais postal » sera créé au sein de l'enseigne Viveco, place de la Liberté, où les usagers pourront réaliser toutes les opérations du service postal - à l'exception des opérations de banque. Le service

sera accessible 45 h/ semaine du mardi au dimanche (contre 10 h auparavant). Le distributeur automatique de billets sera maintenu à charge de La Poste au sein du bâtiment actuel.

Autre sujet d'actualité, la transition écologique au cœur des

débats : Le développement des énergies renouvelables est un des enjeux majeurs portés par les politiques publiques nationales. Chaque commune de France est appelée, par la loi, à définir dans les prochaines semaines des « zones d'accélération des énergies renouvelables » susceptibles d'accueillir telle ou telle filière de production. Ce sujet, complexe à tout point de vue, sera traité avec l'expertise du service spécialisé de la communauté urbaine. Le projet de zonage fera l'objet d'une concertation publique dont les modalités vous seront indiquées par les canaux habituels.

Début 2023, 3252 habitants ont été recensés à Hermanville-sur-Mer. À tous, au nom de tous les conseillers et des services municipaux, je souhaite une très belle année, pleine de projets et de confiance en notre avenir commun.

Pierre Schmit,  
Maire d'Hermanville-sur-Mer

# Le PCAET de Caen Normandie Métropole : un outil pour atténuer les effets du changement climatique

**S**i nous n'avons plus aucun doute sur la réalité du réchauffement climatique et sur ses causes, ses conséquences sur notre quotidien restent dépendantes de nos actes collectifs et individuels.

En effet, au-delà d'une adaptation nécessaire et incontournable aux effets des dérèglements, l'irréversibilité du phénomène dépendra de notre capacité à agir.

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil d'animation et de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, qui vise à atténuer les effets du changement climatique en mettant en œuvre des politiques de sobriété énergétique permettant de diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques. Il propose également un ensemble de mesures visant à limiter les risques et à protéger la population des dommages engendrés par les changements déjà à l'œuvre.

C'est un document rendu obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants par la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transi-

tion énergétique pour la croissance verte (Loi TECV). Mais c'est surtout une opportunité pour coordonner les stratégies et les actions actuelles et futures, en renforçant leurs envergures et en leur donnant des objectifs communs.

Les PLU dont l'élaboration ou la révision est engagée à partir du 1er avril 2021 devront être compatibles avec les PCAET qui s'appliquera donc avec davantage de poids sur les territoires.

Il doit prendre en compte les stratégies nationales. Il doit également être en compatibilité avec les Règles du Fascicule du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Normandie et il doit prendre en compte des Objectifs du SRADDET. Le PCAET doit prendre en compte le SCoT (SCoT Caen-Métropole ou SCoT Pays de Falaise selon les territoires).

## CONSTITUTION DU PCAET

### Un diagnostic territorial qui s'appuie sur

- l'estimation des émissions territoriales de GES et l'analyse des possibilités de leur réduction ;
- l'estimation des émissions territoriales de polluants atmosphériques et l'analyse des possibilités de leur réduction ;
- l'estimation de la séquestration nette de CO2 et de ses possibilités de développement ;
- l'analyse de la consommation énergétique finale du territoire et de son potentiel de réduction ;
- la présentation des réseaux de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, les enjeux de la distribution d'énergie sur le territoire et une analyse des options de développement de ces réseaux ;
- l'état de la production des ENR et une estimation du potentiel de développement de celles-ci ;
- l'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

### Une stratégie territoriale qui vise à définir des priorités et objectifs par secteurs d'activité

Les objectifs du PCAET portent à minima sur :

- la maîtrise de la consommation d'énergie ;
- la réduction des émissions de GES ;
- le renforcement du stockage de carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols,...) ;
- la production et la consommation des énergies renouvelables, la valorisation des potentiels d'énergie, de récupération et de stockage ;
- la livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- les productions bio-sourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- le développement coordonné des réseaux énergétiques ;
- l'adaptation au changement climatique.
- un programme d'actions,

**Un programme définit les actions à mettre en œuvre par la collectivité et par tous les acteurs socio-économiques pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés. Tous les secteurs d'activités sont concernés par ce programme :**

- résidentiel, tertiaire ;
- transport routier et autres transports ;
- agriculture ;
- déchets ;
- industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de GES dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation).
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

**Une évaluation environnementale qui doit évaluer les impacts du plan sur son environnement. Elle est proportionnée à l'importance du PCAET, aux effets de sa mise en œuvre ainsi qu'aux enjeux environnementaux de la zone considérée.**

- Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans.
- Les documents du PCAET Caen Normandie Métropole, élaborés et animés par le Pôle métropolitain, sont disponible sur la page « Le PCAET en élaboration ».



**Le périmètre du PCAET Caen Normandie Métropole couvre le territoire des EPCI suivants :**

- La Communauté urbaine Caen la mer
- La Communauté de communes Cingal – Suisse Normande
- La Communauté de communes Coeur de Nacre
- La Communauté de communes Val à dunes
- La Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

**Par délibération du 16 juin 2023, le Comité syndical de Caen Normandie Métropole a approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, le PCAET Caen Normandie Métropole (élaboré depuis avril 2018).**

Le diagnostic a fait apparaître que notre territoire, fortement marqué par le modèle de développement économique d'après-guerre, est très dépendant des énergies fossiles : plus des 2/3 des besoins énergétiques sont couverts par les produits pétroliers et le gaz naturel. Les secteurs d'activité les plus consommateurs d'énergie, à savoir les transports et le bâti (résidentiel-tertiaire) sont donc aussi ceux qui génèrent le plus de GES. Les efforts de Caen Normandie Métropole porteront donc essentiellement sur ces 2 secteurs, sans oublier pour autant de travailler au développement d'une économie circulaire et relocalisée.

La production d'énergies renouvelables, quant à elle,

ne représente que 7% de la consommation énergétique finale et doit donc être fortement développée, l'objectif étant d'atteindre 33% en 2030.

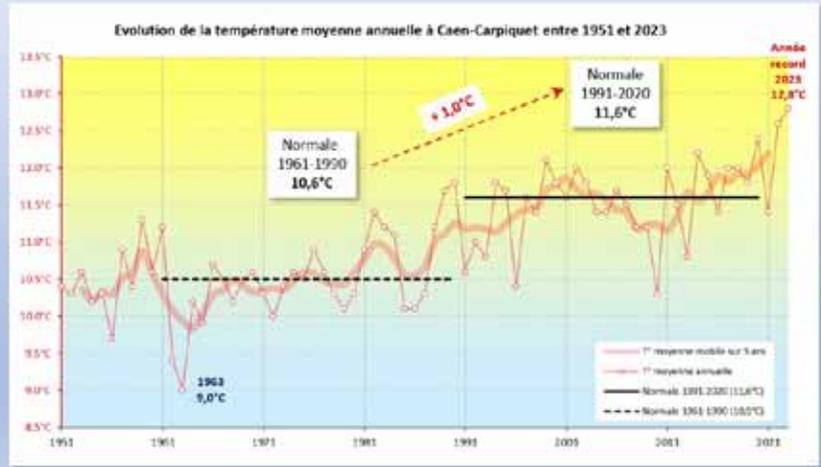
Enfin, notre territoire présente des vulnérabilités face au dérèglement climatique, notamment en relation avec l'eau : inondations suite à des événements météorologiques extrêmes dont la fréquence va augmenter, érosion des sols par ruissellement, potentielle salinisation des nappes phréatiques, sécheresses ... Il doit donc également prendre des mesures dès à présent pour s'adapter à ces changements et accroître sa résilience, c'est-à-dire sa capacité à retrouver rapidement son équilibre après une catastrophe.

# Pourquoi devons-nous agir ?

Lecture :  
😊 si nous agissons immédiatement  
😞 si nous n'agissons pas immédiatement

## Chronique des températures moyennes annuelles à Caen entre 1951 et 2023

Une forte variabilité interannuelle  
 doublée d'une tendance nette au réchauffement  
 quantifiée par la comparaison des deux dernières « normales » climatiques successives (+1,0°C)



Données Météo France, traitements et réalisation O. Cantat, 2024

## La T° moyenne annuelle simulée à Caen entre 1951 et 2100



+ 3,6°C  
 Sans politique climatique (RCP 8.5)

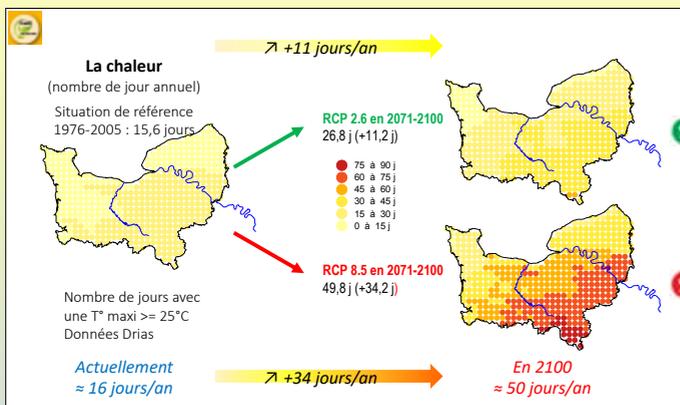
Des changements très importants et irréversibles sur le fonctionnement des différents écosystèmes et géosystèmes

Des changements certains mais sans conséquences irréversibles sur le fonctionnement des différents systèmes naturels et anthropiques

+ 1,1°C  
 Avec politique climatique immédiate (RCP 2.6)

Sources : données ALADIN-CLIMAT, DRIAS 2020 ; réalisation Cantat, 2023

## La chaleur en Normandie (plus de 25°C dans la journée)



Si scénario pessimiste

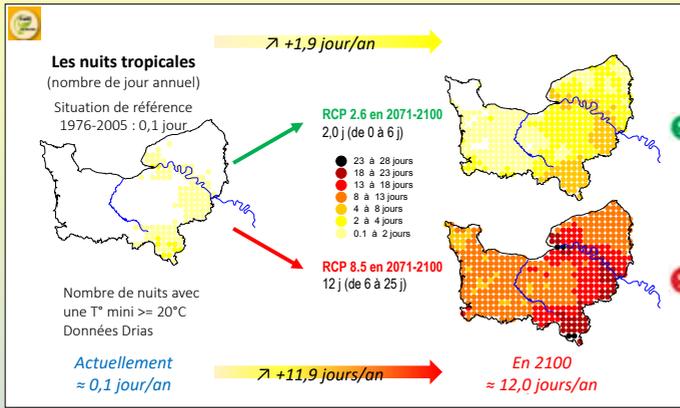
Secteurs continentaux plus affectés

En moyenne : **≈ +34 jours / an**

Disparités entre les littoraux (< 20 jours) et les confins du Perche (> 80 jours)

Évolution du nombre de jours de chaleur en Normandie. Scénarios RCP 2.6 et 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat, 2022)

## Les « nuits tropicales » en Normandie (pas moins de 20°C dans la nuit)



Évolution du nombre de nuits tropicales en Normandie. Scénarios RCP 2.6 et 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat, 2022)

Si scénario pessimiste

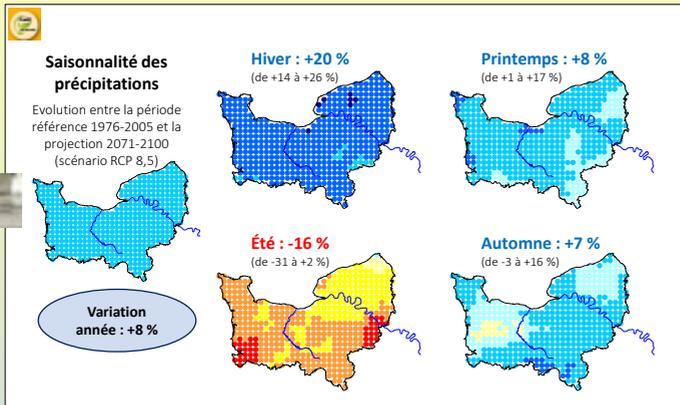
Secteurs continentaux, et Seine plus affectés

En moyenne : ≈ +12 jours / an

Disparités entre moins de 8 nuits et plus de 20 nuits

→ Pb / santé (récupération physiologique limitée, aggravée en ville par ICU et pollution)

## La saisonnalité des précipitations en Normandie (scénario RCP 8.5)



Évolution annuelle et saisonnière des précipitations en Normandie. Scénario 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat, 2022)

Si scénario pessimiste

Hiver +20%

Été -16%

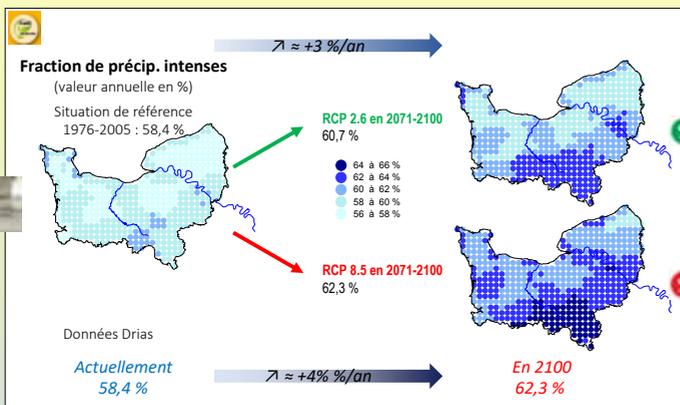
Pb/ gestion de l'eau (surplus et déficit)

Plus grande incertitude sur ce paramètre

Résultats différents par rapport à ceux de l'expérience Météo France CNRM 2014

Année = -10%  
Hiver = +14%  
Printemps = -9%  
Été = -27%  
Automne = -20%

## La fraction des précipitations intenses en Normandie



Évolution de la fraction des précipitations intenses en Normandie. Scénarios RCP 2.6 et 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat, 2022)

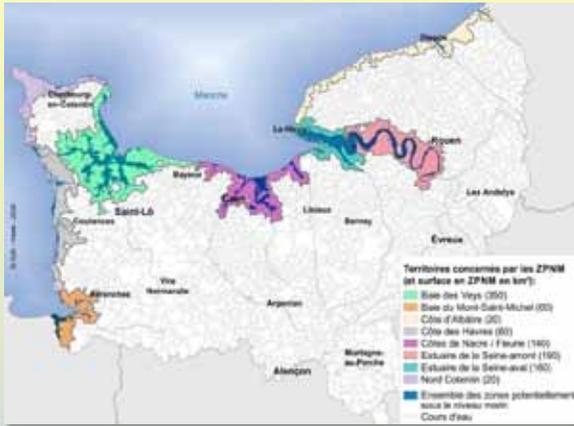


Si scénario pessimiste

Plus forte saisonnalité + plus forte intensité

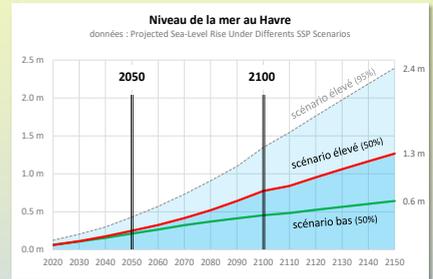
Pb/ Inondations  
Qualité des eaux (surface et souterraines)  
Ruissellement  
Érosion des sols

## Des risques de submersions marines sur le littoral et sur l'arrière-côte



Projections de l'Insee sur les submersions marines en Normandie à l'horizon 2100 par Zones potentiellement sous le niveau marin (ZPNM)

sur le littoral

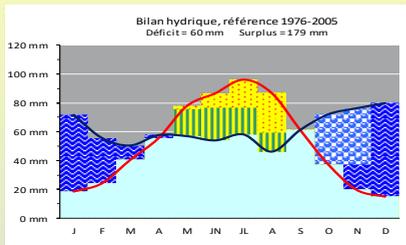


Changement climatique : 122 000 habitants bientôt sous l'eau en Normandie ? | 76actu

Sea Level Projection Tool – NASA Sea Level Change Portal

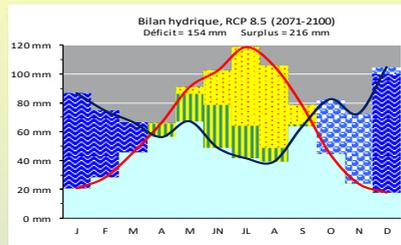
## Dans la Plaine de Caen, une sécheresse estivale et des surplus hivernaux plus marqués...

Bilan hydrique annuel actuel



Déficit cumulé de 60 mm, surplus de 179 mm

Bilan hydrique annuel à l'horizon 2100



Déficit cumulé de 154 mm, surplus de 216 mm

Évolution du bilan hydrique en Normandie. Scénario 8.5 à l'horizon 2100 (expérience Météo France CNRM 2020 : Modèle Aladin). Période de référence (1976-2005). Données Drias (traitement et réalisation O. Cantat).

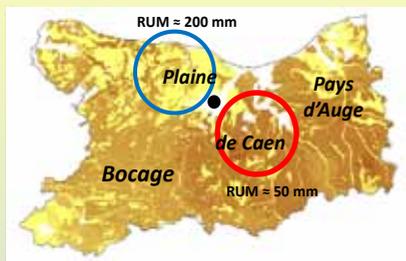
à la campagne

Un bioclimat plus chaud et plus sec en saison de pousse

- des contraintes et des atouts nouveaux pour le développement des plantes
- quelles cultures possibles et rentables à l'horizon 2100 en Normandie ?

## Dans la Plaine de Caen, une sécheresse aggravée sur les « petites terres » à faible réserve en eau...

Déficit hydrique actuel en juillet



Déficit hydrique à l'horizon 2100 en juillet



Déficit moyen futur = déficit actuel en année de sécheresse marquée

Données Météo-France, IGN, Réalisation O. Cantat et P. Le Gouée, 2012

à la campagne

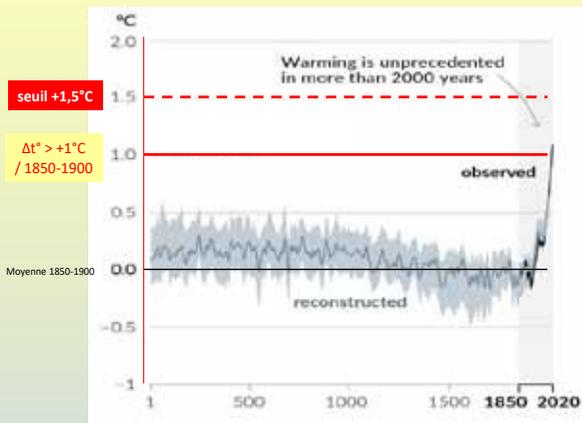
Aggravation de la sécheresse sur les « petites terres » au SE de Caen, contrairement aux sols profonds du NO, entre Caen et la mer...

Or = 1 espace très convoité par l'urbanisation → politique de préservation des terres agricoles ?

Source : Olivier CANTAT

Enseignant-chercheur HDR, géographe-climatologue - Département de géographie, laboratoire IDEES-Caen Géophen, UMR 6266 CNRS, Université de Caen Normandie - Responsable du Master GAED et du parcours «Environnement, Risques et Diagnostics territoriaux» - Président de la commission «Changements climatiques et territoires» du CNFG.

## Anomalie de la T° du globe depuis 2000 ans



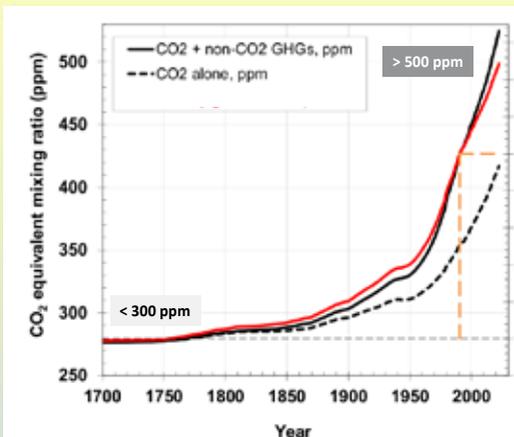
GIEC :

« La température globale sur la surface de la Terre était **plus chaude de 1,09°C** entre 2011 et 2020 qu'elle ne l'était entre 1850 et 1900 »

Variations de la température de surface globale reconstituées à partir d'archives paléoclimatiques et de données directes

[https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGI\\_SPM\\_final.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM_final.pdf)

## Evolution des gaz à effet de serre (GES) depuis l'ère préindustrielle



GIEC :

La rapidité sans précédent du réchauffement actuel est due à un **effet de serre additif** lié aux activités humaines...

CO2 - 410 ppm jamais atteint depuis 2 millions années



<https://gml.noaa.gov/aggi/aggi.html>

## La stratégie du PCAET Caen Normandie Métropole s'articule autour de 2 axes

1. Atténuer les effets des activités humaines sur la qualité de l'air et sa teneur en gaz à effet de serre (GES)

1.1 Promouvoir un modèle de développement humain économe en énergie, sobre en ressources et équitable

1.2 Promouvoir un développement équilibré et solidaire des énergies renouvelables

1.3 Mobiliser les acteurs autour d'un plan au long cours de séquestration du carbone

1.4 Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur

2. Préparer territoires et habitants à l'adaptation aux effets du changement climatique

2.1 Observer et comprendre les phénomènes à l'oeuvre, déterminer les vulnérabilités et partager la culture du risque

2.2 Adapter la configuration spatiale du territoire pour limiter les dommages et augmenter la résilience

2.3 S'allier à la nature et compter sur les services écosystémiques que rend la biodiversité

64 fiches actions concrètes et détaillées déclinent cette stratégie sur notre territoire.

Nos collectivités sont engagées dans ce processus indispensable. Il est complémentaire au plan pour la transition voté par Caen la Mer et aux démarches menées dans le cadre de « Notre Littoral pour demain ».

Hermanville accueillera en 2024 une stagiaire en Master 2 de Géographie Aménagement Environnement Développement- Parcours Territoire en Transition. Sa mission sera de travailler à la déclinaison de ces plans d'action à l'échelle communale en concertation avec la population.

**La lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous et nous sommes déterminés à faire notre part.**

PCAET complet sur : <https://polesmetropolitains.fr/caen-metropole/plan-climat-air-energie-territorial-et-transitions/pcaet-executoire/>

## Des solutions adaptées pour l

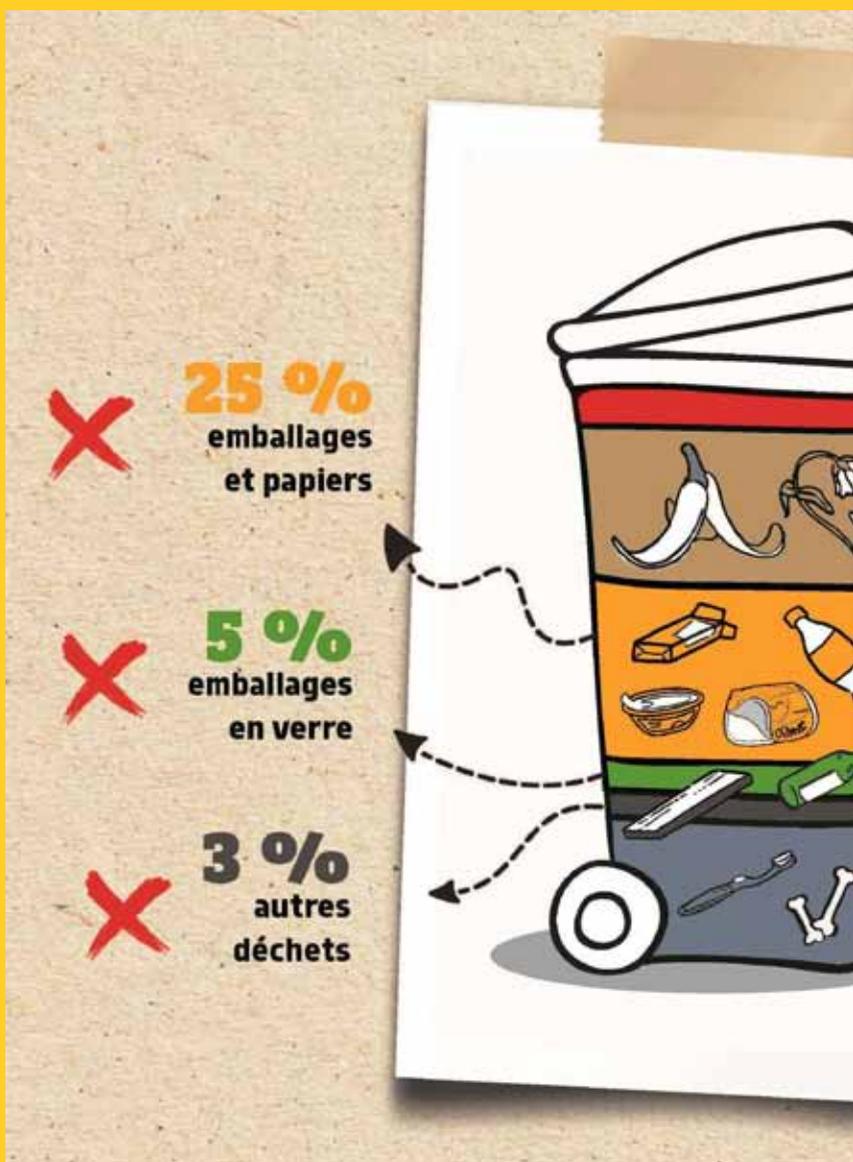
Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

**Marc Lecerf** : « Le compostage permet de valoriser les déchets biodégradables au lieu de les enfouir ou de les brûler et aussi de réduire ainsi la production de gaz à effet de serre. C'est aussi une solution plus écologique et économique pour les collectivités territoriales et donc pour tous les habitants ».

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités territoriales comme la Communauté urbaine Caen la mer, de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires, en fonction de la configuration des habitats.

L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs... Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Depuis 2005, la Communauté urbaine de Caen la mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Au total, 23 217 composteurs individuels ont été distribués. Aujourd'hui, 36,60% des foyers concernés en sont équipés. 60 sites de compostage en pied d'immeuble, 11 sites de compostage de quartier et 25 sites en restauration collective ont été installés. L'évolution de la réglementation va donc intensifier la pratique du compostage sur le territoire.



# Le tri des déchets alimentaires

Pour développer et promouvoir le tri des déchets alimentaires des ambassadeurs du tri sillonnent le territoire. Des études d'opportunité de compostage partagé sont réalisées dans tous les immeubles du territoire, permettant de savoir si l'installation d'un site en pied d'immeuble est possible.

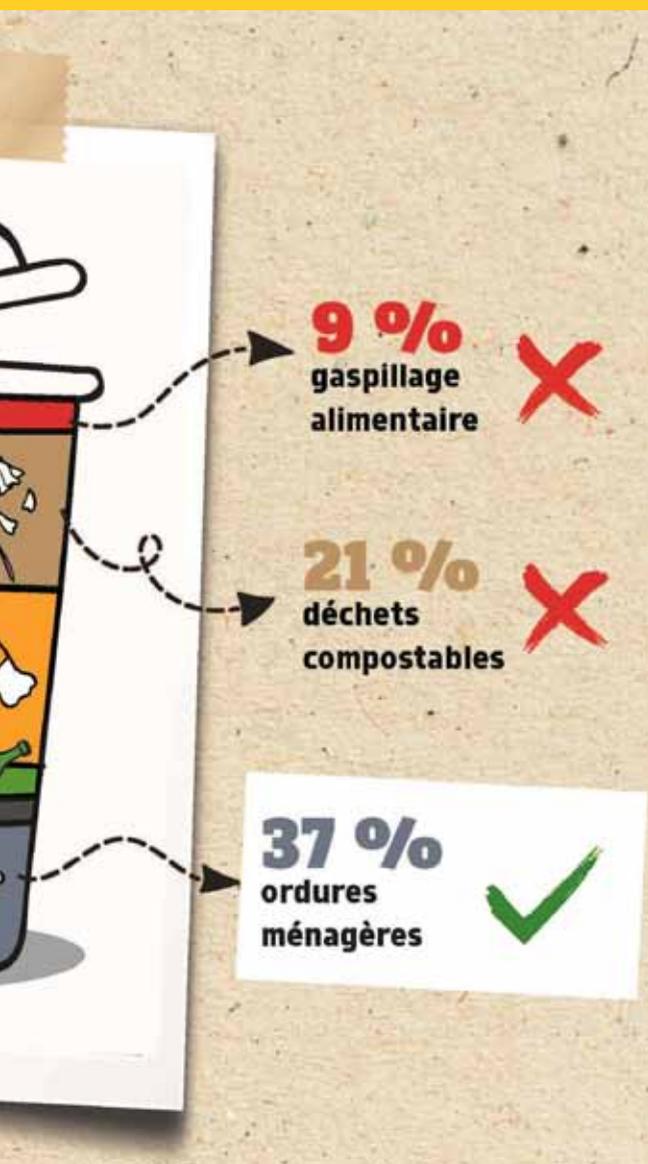
À chaque habitat sa solution :

- Maison avec jardin individuel : chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en s'inscrivant sur [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) rubrique compostage – obtenir un composteur. Le composteur est à récupérer en distribution « drive » à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille.

- Habitat collectif avec espace vert commun : à la demande des habitants de la résidence et après mobilisation des usagers et désignation de deux personnes référentes, un site de compostage est installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété. Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Caen la mer et le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) accompagnent les habitants tout au long du processus.

Habitat collectif sans espace vert commun : un site de compostage de quartier peut être installé sur un espace vert public après concertation avec les habitants concernés, la commune, Caen la mer et le SYVEDAC afin d'accompagner les usagers dans l'utilisation et l'entretien des composteurs.

À défaut d'espaces verts et de conditions techniques réunies, des points d'apport volontaire sont déployés pour proposer aux habitants une collecte des déchets alimentaires. Les points d'apport volontaire se présentent sous forme d'abris bacs avec une trappe d'ouverture sur le dessus pour le dépôt des déchets alimentaires. Une fois collectés, ils seront acheminés vers une plateforme industrielle de compostage. Le compost produit est utilisé en amendement principalement pour l'exploitation agricole.



La commune compte 1657 logements individuels (INSEE, 2019) et 16 collectifs.

- En 2023 : 717 foyers sont déjà équipés de composteurs individuels, soit 43,27% des logements individuels au 03/11/2023.

- Nombre de pied d'immeuble possibles : 76% des logements collectifs visités pourraient accueillir du compostage en pied d'immeuble. Les usagers intéressés peuvent se manifester auprès de la communauté urbaine en envoyant un mail et leurs coordonnées à [contact.dm@caenlamer.fr](mailto:contact.dm@caenlamer.fr)

- Pour les logements collectifs ne pouvant accueillir de compostage partagé, 2 points d'apports volontaire sont prévus. Leur emplacement est en cours de validation.

# Où en sommes-nous ?

## Un bilan intermédiaire de l'action municipale

Hermanville-sur-Mer



L'équipe municipale élue en mars 2020 sous l'étiquette « Parce que nous aimons Hermanville-sur-Mer... » n'a pu être installée dans ses fonctions que fin mai 2020. Quant à l'intercommunalité Caen la mer, elle n'a été en pleine capacité de fonctionner qu'au cours de l'automne. Outre la pandémie du Covid 19 qui a soumis à rude épreuve l'organisation des services publics locaux – qui n'ont jamais cessé d'être actifs — la municipalité s'est trouvée confrontée à la crise énergétique et inflationniste en partie générée par les conflits aux portes de l'Europe ainsi qu'aux défis environnementaux et climatiques, connus de longue date, mais auxquels chaque collectivité est sommée et se doit désormais de répondre de plus en plus urgemment. Par ailleurs, avec la poursuite de la baisse de leurs dotations et les réformes de la fiscalité locale, les collectivités locales contribuent significativement à l'équilibre financier national. Elles agissent donc avec des moyens de plus en plus contraints. Tous ces éléments externes impactent nécessairement la politique de la municipalité et la programmation des projets qu'elle porte. Néanmoins, malgré quelques aménagements dus au contexte, le cap a été maintenu. Où en sommes-nous aujourd'hui, à mi-mandat passé ?

### **Un contexte financier stabilisé :**

Après le fort investissement sur la Ferme, en fin du mandat précédent, consécutif à l'incendie de la salle polyvalente, il était nécessaire de retrouver des capacités de financement. C'est le cas aujourd'hui grâce à une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement, une réduction importante de la dette et par l'obtention et la recherche active de financements externes. L'adoption d'un plan pluriannuel d'investissement facilite désormais la réalisation des projets en phase avec nos capacités réelles d'autofinancement et d'emprunt et les aides potentielles. Cette amélioration des finances communales a été obtenue sans augmentation des taux de la fiscalité locale.



## Assurer des services à la population à tous les âges de la vie

Cet engagement a été facilité par la réorganisation des services, en particulier avec la création d'un poste de coordination des services périscolaires et de l'animation socio-culturelle et par un soutien fort, technique et financier, en dépit des contraintes budgétaires, à la vingtaine d'associations, culturelles, sportives, sociales, caritatives, engagées au service de tous et partenaires indispensables de cette ambition.

### Pour l'enfance et jeunesse

#### Les services scolaires et périscolaires

- Pour un meilleur accueil périscolaire : déploiement du plan mercredi avec l'Inspection académique et la CAF ; renforcement du partenariat avec la MJCI et signature de la CTG (convention territoriale globale) avec la CAF ; accroissement de l'équipe d'animation périscolaire pour la pause méridienne et la garderie scolaire.
- Travaux de rénovation dans le groupe scolaire (toilettes, couloirs, sols dans l'école élémentaire, rénovation d'une classe...) ; réalisation d'une fresque participative (école élémentaire) avec le concours d'un artiste.
- Lancement d'un projet de lutte contre les îlots de chaleur dans les cours des écoles (en cours)
- Restaurant scolaire : Instauration de la cantine à 1€ pour les familles les plus en difficulté ; création d'une commission dédiée (enseignants, parents, élus, prestataire) ; renégociation du contrat de fourniture de repas en adéquation avec les exigences de la loi Égalim.

#### La garde des jeunes enfants

- Pour diversifier les modes de garde : écoute attentive et soutien aux porteurs de nouveaux dispositifs de garde des jeunes enfants (MAM, micro-crèche...), des projets sont en cours de finalisation...
- Action politique forte pour le maintien du Syndicat intercommunal (8 communes) « Réseau petite enfance » (ex Ram) qui favorise une meilleure prise en compte des évolutions en matière de garde d'enfants.

## Pour l'épanouissement collectif et personnel : animation, culture et sport

Après la pandémie, il est apparu indispensable de faciliter la reconstruction des liens sociaux et la convivialité particulièrement mises à mal par les confinements successifs d'où la mise en œuvre d'une politique volontariste en la matière avec l'appui de toutes les compétences publiques et associatives du territoire.

### Une politique pour tous

- Affirmation du rôle de la médiathèque et de l'espace public numérique (EPN) comme vecteurs majeurs de la politique culturelle et sociale locale avec une confortation de ses moyens et un plus large accès aux ressources numériques. Action auprès de Caen la mer pour un renforcement de la coopération au sein du réseau de lecture publique de la CU avec notamment la mise en œuvre d'un accès facilité pour le public à l'ensemble des ressources détenues par les différentes bibliothèques avec la mise en place prochaine de navettes.
- Relance à la suite des confinements de la saison culturelle en association avec la médiathèque et les associations culturelles (en moyenne un spectacle par mois).
- Création dans l'ancien poste de police entièrement rénové par les services techniques, d'un local affecté aux activités de l'Espace de vie sociale (EVS) soutenu par la CAF et géré par la MJCI.
- Renouvellement des partenariats avec les théâtres de la CU pour une programmation avec l'EVS dans le cadre de « On vous emmène au spectacle » et avec le Théâtre du Champs Exquis pour le public jeune avec des spectacles et stages dans la commune ; accueil de troupes en résidence (comédie de Caen, Sablier) associé à la médiation dans les écoles.
- Engagement fort auprès de Caen la Mer pour la création d'une politique communautaire de l'enseignement artistique et musical et renforcement - jusqu'à 80 % des frais d'inscription - de l'aide aux familles pour l'accès à un cycle de formation musicale.
- Mise en place d'actions culturelles spécifiques pour les seniors (danse en ligne, spectacles...).
- Proposition d'activités culturelles pendant toute la saison estivale avec l'EVS, la Médiathèque et des intervenants extérieurs (arts plastiques, percussions, danse, jeux de sociétés, ateliers créatifs...).
- Bagages sonores : projet culturel avec les habitants (sur 2 ans du fait du Covid) qui a donné naissance à la « chorale éphémère » d'Hermanville-sur-Mer.

### Des moments festifs et rassembleurs

- Relance d'une fête de la musique qui a trouvé son public (juin)
- Ouverture de la saison estivale avec le Festival Aérolive (juillet)
- Organisation de concerts hebdomadaires pendant toute la saison estivale
- Poursuite et amplification du Festival Hip Hop (août)
- Accueil et soutien technique et financier de l'Académie musicale de la côte de Nacre (août)
- Mise en place d'une fête des associations, de la culture et du sport (septembre)



## Des activités physiques et sportives

- Création du terrain multisport (« City stade ») qui a rapidement trouvé son public ; un nouvel équipement également à disposition pour la pratique du sport à l'école.
- Maintien du soutien financier au fonctionnement des associations sportives (football, club de voile...).
- Ouverture du plus grand nombre de créneaux possibles pour la pratique des activités sportives à la Ferme (gym, Qi gong...) et maintien de notre soutien financier important à la MJCI.
- Soutien financier à la section sportive voile du collège de secteur à Ouistreham à laquelle participent plusieurs collégiens hermanvillais.
- Lancement des études de programmation pour la reconstruction du club de voile et choix de l'architecte, maître d'œuvre (réalisation 2024-2026) et financement de l'activité char à voile de l'école.
- Engagement de la construction d'un « pumptrack » dans le parc (réalisation printemps 2024).
- Inscription de la commune au dispositif « Génération Vélo » afin de former une classe d'âge tous les ans à la pratique du vélo (10h d'enseignement en espace clos et ouvert).
- Travaux et entretien de la piscine dédiée à l'apprentissage de la natation, l'aquagym... Financement des séances pour les élèves de l'école.

## Le grand âge et le handicap

**Comme partout en France, la population vieillit inéluctablement. Le phénomène est particulièrement marqué sur la côte de Nacre. En accompagnement des politiques conduites par le département, la commune a engagé le renforcement de son action à destination des séniors.**

### Pour rompre l'isolement dû à l'âge

- Avec la fin du covid, développement d'activités pour les séniors : danse en ligne, yoga, théâtre, atelier floral, initiation au numérique, matinées papotages et sorties normandes à la journée...
  - Expérimentations de repas et moments intergénérationnels ainsi que de correspondance entre enfants et aînés.
  - Relance du repas festif et convivial des aînés et poursuite de la distribution de colis selon des modalités renouvelées.

### Pour renforcer la solidarité

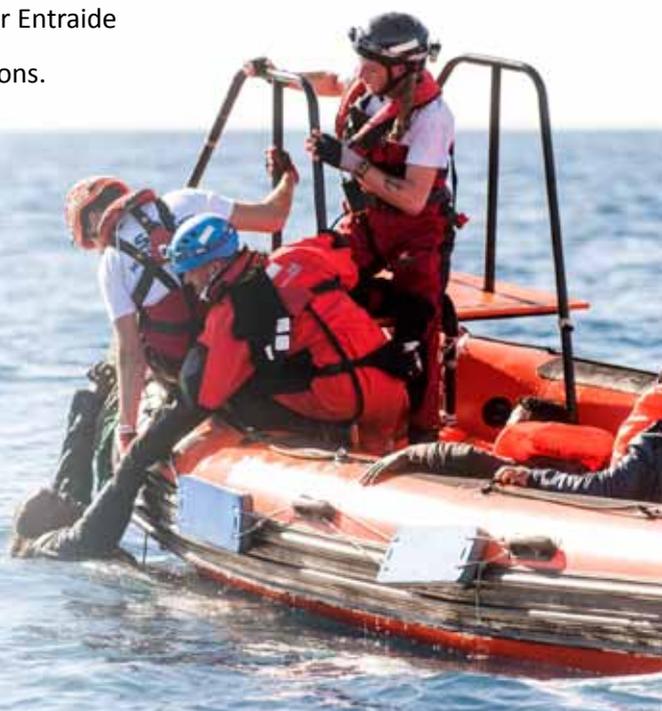
- Affirmation du rôle du CCAS dans l'accompagnement des personnes en difficulté et diffusion des informations pour les dispositifs d'aide à domicile ; relations renforcées avec le Clic Caen Ouest (basé à Douvres-la-Délivrande) afin de mieux faire bénéficier la population de ses services.
- Mise en place d'une mutuelle de village avec Complévie pour renforcer la protection sociale des habitants
- Accompagnement des actions de solidarité de l'association Entraide dans sa lutte contre la précarité.
- Relais de l'information sur les dispositifs permettant l'adaptation des logements à l'âge ou leur amélioration énergétique en lien avec les bailleurs sociaux ou la Maison de l'habitat de Caen la mer.
- Suivi attentif des personnes fragilisées signalées au CCAS.
- Soutien à l'Ehpad public de Douvres-la-Délivrande pour sa reconstruction via l'apport d'une garantie d'emprunt pour l'acquisition du terrain.



## Solidarité et ouverture au Monde

La solidarité et l'ouverture sont les signes d'une société qui va bien. Les Hermanvillais sont généreux et la commune s'efforce de les accompagner selon ses compétences et le cadre réglementaire.

- Octobre Rose : implication aux côtés des associations et des commerçants pour ce mois en faveur du dépistage du cancer du sein.
- Organisation d'une collecte et aide pour l'Ukraine en guerre.
- Soutien financier au Maroc à la suite du séisme (via le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales géré par le ministère des affaires étrangères et de l'Europe).
- Mise à disposition ponctuelle d'un local au CAMO pour ses collectes destinées aux migrants.
- Collecte de produits d'hygiène pour Entraide à l'occasion de la fête des associations.
- Soirée d'ouverture de la saison culturelle au profit de l'association Rêves de Voyages.
- À l'instar d'une centaine d'autres collectivités de toute taille dont 4 communes littorales du Calvados, parrainage de SOS Méditerranée et organisation d'une manifestation de soutien...



# Développer la démocratie locale et participative

**R**enforcer la démocratie locale et la participation des habitants figuraient parmi les objectifs des conseillers élus en mars 2020. Atteindre une telle ambition, qui ne peut se réduire à l'addition des désirs de chacun, nécessite un certain apprentissage des parties prenantes et une démarche progressive. Dans cette perspective plusieurs actions ont été engagées :

- Adoption de la charte de la démocratie participative « ma commune et moi » qui en fixe les principes.
- Organisation de consultations : sur la démocratie participative, sur l'aménagement du parc municipal, sur les besoins des seniors...
- Engagement de concertation – étude « penser la digue autrement » pour envisager collectivement le futur de notre littoral (en cours) – et de co-construction en particulier avec les jeunes de la commune (création du terrain multi sports, création du pumptrack).
- Organisation de rencontres ponctuelles in situ avec des habitants pour trouver réponse à des questions propres à certaines rues ou fractions de quartier.
- Accroissement jusqu'à 10 000 € du budget participatif consacré aux projets proposés et choisis par les habitants via la plateforme « Cofonder » et animé par un comité composé d'habitants, d'associations et d'élus (consignes sur la plage, bacs à marée, tables de pique-nique, équipement divers...).
- Accompagnement technique et financier du projet collectif de jardins partagés imaginé par un groupe d'habitants dans le cadre de l'Espace de vie sociale et du budget participatif.
- Pour informer au mieux, développement des outils de communication : lettres, bulletin annuel, site internet, réseaux sociaux (facebook...), agenda culturel, agenda estival, réunions d'informations thématiques.
- Mise en place d'un outil d'information rapide des habitants en cas d'urgence ou d'évènements publics importants avec « MairiePopin » (dispositif d'envoi de messages sur le téléphone : 800 inscrits actuellement).



# Conserver un cadre de vie harmonieux

**M**aintenir la qualité du cadre de vie suppose qu'il soit en adéquation avec l'évolution de la société et des genres de vie, qu'il prenne en compte la question des mobilités car il s'apprécie au sein d'un bassin de vie plus large et qu'il ait la capacité de s'adapter aux changements climatiques et environnementaux. Ceci, tout en préservant certains héritages qui en font le charme et la spécificité. Ce sont à ces multiples enjeux, parfois contradictoires, que s'efforce de répondre la collectivité, œuvrant désormais en étroite collaboration avec la communauté urbaine qui possède sur ces sujets de larges compétences.

## Espace et urbanisme

### Envisager le futur

- Avec Caen la mer : participation très active à l'élaboration en cours du futur plan d'urbanisme intercommunal (Plui-Hm) afin que les réponses apportées aux enjeux environnementaux et de développement durable soient adaptées aux spécificités de notre territoire littoral, rural et résidentiel.
- Protéger notre littoral en contribuant avec Caen la mer à la démarche « Notre littoral pour demain » et faciliter la protection du front de mer : réfection des épis entre Ouistreham et Lion-sur-Mer (chantier de 2,4 millions € ; achèvement en 2024). Soutien à l'élaboration d'une convention entre Caen la mer et l'Association syndicale autorisée (ASA) gestionnaire pour l'entretien de la digue.



### Répondre à la forte demande de logement

- Comme prévu dans le cadre du PLU adopté en 2020 : Engagement de la dernière phase du lotissement « Pré Romain » et création de l'entrée sud de la commune. Il s'agit assurément des derniers agrandissements notables de la ville dans la perspective de la maîtrise de la consommation des terres agricoles. Ces réalisations comprendront plus de 25 % de logements sociaux, conformément au plan local de l'habitat (PLH).

## Structurer le coeur de la ville

- Engagement du projet de pôle de santé et de 12 logements (adaptés aux séniors). L'assistance à maîtrise d'ouvrage et le portage du projet confiés à la SEM Normandie-Aménagement. L'architecte maître d'oeuvre est sélectionné. L'achèvement de l'opération est prévu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026.
- Soutien à l'installation de deux professionnels de santé : sage-femme et ostéopathe.
- Création d'une aire de camping-cars (payante), afin de libérer la rue verte (préalable au projet de pôle de santé) et de pouvoir réglementer le stationnement de ce type de véhicules tout en offrant une bonne qualité d'accueil touristique profitable à nos commerces et services (ouverture prévue au printemps 2024).



- Parc municipal : élaboration d'un schéma directeur pour sa revitalisation et son aménagement, tenant compte de ses multiples fonctions environnementales, sociales, sportives, ludiques, festives.

## Voiries et infrastructures

- Renforcement du transfert de charge annuel de la commune à la CU pour le financement de l'entretien des voiries (+20 000 €/an).
  - Création et exécution d'un plan pluriannuel d'investissement (dans le cadre du secteur « Plaine-Mer », comprenant 8 communes) pour les années 2022-2026, représentant pour notre commune un montant total de travaux proche de 1,1 million d'euros, portant sur les voiries les plus dégradées ou soumises à un trafic soutenu.
  - Réalisations d'effacement de réseaux (rues du Clos Caillet, Mme Henri Spriet, Angerville, la Rosière).
- Demande de chiffrage au SDEC Énergie pour l'engagement de l'effacement de réseaux sur la partie littorale de la commune (en cours).
  - Réfection des pistes cyclables et piétonnes des chemins des Hautes Sentes et de la Marque.
  - En lien avec la reconstruction de l'école de voile, élaboration d'un schéma de requalification du boulevard de la III<sup>ème</sup> DIB (réalisation postérieure au chantier de l'école).
  - Résolution progressive des points sensibles en matière de sécurité routière (ralentisseurs, réglementation des intersections...).

## Environnement et adaptation au changement climatique

### Gestion des espaces publics

- Mise en place de la tonte raisonnée, végétalisation des cimetières, régénération du patrimoine arboré et fleurissement adapté aux évolutions climatiques ; absence totale de produit de traitement conformément à la loi.
- Extinction en cœur de nuit de l'éclairage public (plus de 20 000 €/an économisés) et engagement d'un programme de remplacement de 130 lampadaires anciens et énergivores (réalisation 2024). Intégration de la commune dans la « trame noire » favorisant ainsi la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité.
- Affirmation du parc municipal et des espaces verts associés comme poumon vert de la commune, utile à la régulation thermique et contribuant à la continuité de la « trame verte » jusqu'en cœur de ville.
- Avec les associations spécialisées, organisation de la protection de la faune sauvage fréquentant la plage (gravelots, phoques...)

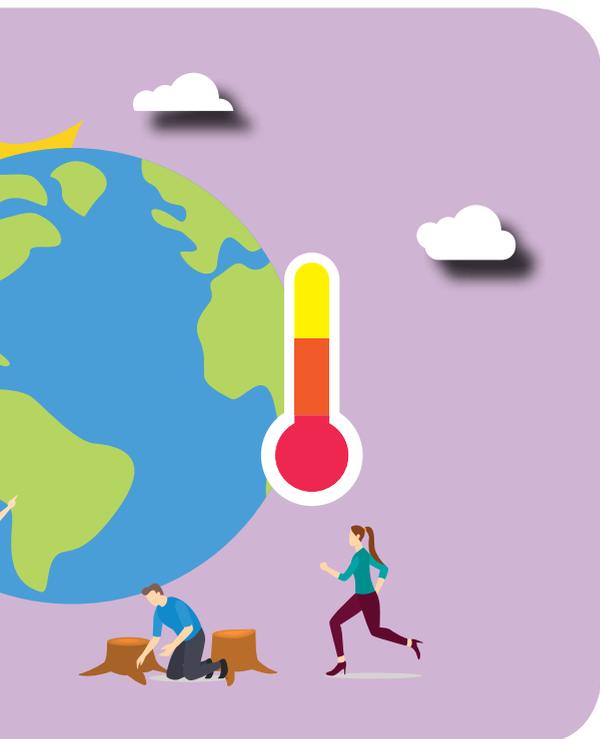
### Mobilités

- Avec la Communauté urbaine : amélioration de la desserte en transport en commun : ligne scolaire vers Ouistreham (avec desserte des nouveaux quartiers), renforcement des lignes estivales. Dans le cadre de la prochaine délégation de services publics des transports, projet de développement d'un dispositif transport de proximité flexible au sein de notre bassin de vie.
- Poursuite du développement des réseaux cyclables de Caen la mer et du CD14 permettant une liaison aisée avec les communes voisines. Engagement d'un projet de voie directe vers Caen, via Périers-sur-le-Dan et Biéville-Beuville, empruntant les chemins d'exploitation agricole (réalisation prévue en 2024).
- Prévision de l'aménagement du futur centre bourg de façon à permettre un croisement apaisé de toutes les mobilités : piétons, cycles, automobiles.
- Attribution sous condition de ressources d'une aide de 250 € pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (35 dossiers aidés).
- Actions de sensibilisation à la circulation à vélo auprès des jeunes enfants et délivrance du « permis piéton ».
- Amélioration de la flotte des véhicules municipaux.



## Les bâtiments publics

- Création avec d'autres communes de la CU d'un service commun de la transition énergétique destiné à faciliter l'adaptation future du patrimoine immobilier de la commune.
- Mise en place d'un suivi permanent de la dépense énergétique communale.
- Mise au point d'un dispositif géothermique de la Ferme et en extension de cette installation, étude programmée d'un réseau technique de chaleur permettant de chauffer l'ensemble des bâtiments publics en proximité du parc municipal (en cours).



- Organisation de permanences de la Maison de l'habitat sur la commune pour conseiller les propriétaires sur l'amélioration énergétique de leur domicile et informer sur les dispositifs d'aide.
- Engagement de 2 tranches de travaux d'isolation (et d'embellissement) sur l'ensemble du groupe scolaire (achèvement prévu à l'été 2024). Préparation de nouveaux chantiers d'amélioration énergétique sur les autres bâtiments publics (mairie, garderie...).

### Sensibiliser et penser l'avenir

- Élaboration d'une déclinaison communale du Plan climat air énergie élaboré par le syndicat Caen Normandie métropole et de la feuille de route de la transition énergétique de Caen la mer (finalisation mi-2024).
- Réalisation d'une « fresque pour le climat » par les écoliers et par les habitants (malheureusement trop peu nombreux).
- Organisation d'ateliers et conférences pour tous.
- Projections et débats dans le cadre du festival Alimententerre.
- Avec l'école, participation à la semaine du goût et actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Ateliers estivaux de sensibilisation à l'environnement et à la protection de la nature avec le Centre permanent initiatives pour l'environnement (Cpie).

## Patrimoine et mémoire

### Entretenir, rénover, intégrer

- Église : réfection de la toiture nord, restauration (en régie) d'un plancher dans le clocher, automatisation des horaires d'accès. Mise en place d'un nettoyage régulier (avec l'association d'insertion AIRE).
- Restauration complète par le service technique du bâtiment de police, désormais base de l'EVS.
- Rénovation de l'ancienne salle du conseil municipal et adaptation en salle des mariages.
- Intégration artistique de 2 transformateurs électriques avec le concours du SDEC Énergie.
- Élaboration avec la CU du nouveau Règlement local de publicité intercommunal destiné à réglementer enseignes et publicité sur tout le territoire et à en limiter l'impact environnemental et urbanistique (effectif en 2024).

### Valoriser

- Développement des parcours de visite et de découverte du patrimoine : architecture balnéaire, patrimoine historique du bourg.
- Participation d'Hermanville-sur-Mer aux événements nationaux du patrimoine : journées européennes du patrimoine ; contribution à « Pierres en lumière » autour du manoir de Prébois par ses propriétaires.
- Travaux préparatoires à un parcours découverte sur la vie quotidienne dans l'entre-deux-guerres.

### Agir pour la mémoire

- Inscription des cérémonies commémoratives internationales du Débarquement et plus généralement des cérémonies patriotiques dans une perspective de transmission de la mémoire et de message affirmé pour la Paix.
- Élaboration (en cours) d'un programme spécifique de manifestations pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement.
  - Pérennisation, grâce à un précieux concours bénévole, du parcours « Sur les pas des Alliés ».
    - En souvenir des marines alliées, poursuite par la commune de son parrainage de la Préparation militaire navale basée à Épron.



## Et demain...

Dès 2024, les éléments les plus structurants du parc municipal seront en place. En 2026, le pôle santé, les logements et la restructuration du centre bourg seront achevés et la nouvelle école de voile opérationnelle. Avec la poursuite des travaux de voiries et d'amélioration des mobilités, il s'agit là des éléments les plus perceptibles de l'action municipale.



Toutefois - par nécessité, par obligation et par volonté - c'est en matière de transition énergétique, climatique et environnementale que l'engagement de la commune va connaître des orientations renforcées : adaptation du patrimoine immobilier, modification des systèmes de chauffage, réduction de la consommation énergétique...

Afin de lutter contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés, notre pays s'est engagé dans un déploiement massif des énergies renouvelables. Dans cette perspective, selon la loi du 10 mars 2023, chaque commune du pays doit dans les meilleurs délais définir des « zones d'accélération pour les énergies renouvelables » (ZAER) propices à l'accueil de nouvelles sources (solaire, géothermie, éolien, biogaz...). Cette démarche sera réalisée dans les prochaines semaines avec l'appui des services de l'agglomération et le projet fera l'objet d'une concertation publique dont les modalités restent à définir à ce jour. Nous aurons donc l'occasion d'en débattre avec vous prochainement.

## Retour sur...

### Le festival AlimenTerre

Pour la 3<sup>e</sup> année, la commune a participé à la programmation du Festival AlimenTerre en organisant une projection débat du Film « Les agités du Bocage ». 60 personnes sont venues débattre des contraintes et contradictions de nos modes de production agricole face au changement climatique et à la nécessité de nourrir la population. Nous tenons à remercier Annick Delfarriel pour la direction des débats et nos intervenants Christophe Mélanie, maraîcher à Hermanville-sur-Mer, Geoffroy de Lesquen, élu référent de la Chambre d'agriculture du Calvados, Samuel Hardy, responsable de l'antenne Plaine de la Chambre d'agriculture du Calvados et Gabriel Bouvet, membre de la Confédération paysanne.

Ce rendez-vous désormais coutumier rencontre un public intéressé et intéressant.

Nous avons souhaité compléter ce débat par l'organisation d'une conférence « Citoyenneté et Energitude » du Professeur Kiddonk Sysnetoua. Elle a rencontré un grand succès auprès des enfants de l'école mais un peu moins auprès du grand public malheureusement peu nombreux.



### Le semaine SOS Méditerranée

À l'instar d'une centaine de collectivités en France, la commune d'Hermanville-sur-Mer soutient l'association SOS Méditerranée.

Dans ce cadre, avec les 3 autres communes normandes support de cette structure et l'Association, nous avons co-organisé « La semaine SOS Méditerranée » afin de faire connaître son action et de récolter des fonds. À Hermanville-sur-Mer, c'est une soirée festive et artistique qui a été organisée à la Ferme. Elle a rencontré un grand succès. Merci aux étudiants des beaux-arts pour leur présence et leurs prestations en direct, merci à Mustapha, Sojam et au Shoop Shoop Band pour leurs prestations musicales, merci à la troupe « C'est quoi ce Bazar » pour leur magnifique mise en voix des témoignages de réfugiés.



## Le marché de Noël

**M**algré le temps maussade, le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes a connu un beau succès avec de nombreux exposants.

Comme chaque année, l'APE a régalé avec un repas chaud sur place et à emporter !



## La réunion publique sur l'aménagement du parc

**A**près deux consultations de la population, la commune a engagé le cabinet d'étude Mosaic afin de mettre en forme un projet d'aménagement du Parc conforme aux souhaits exprimés par la population et au projet de l'équipe municipale.

Le résultat de ces travaux a été présenté lors d'une réunion publique à la Ferme le 24 novembre.

De nombreux habitants sont venus découvrir et débattre sur ce grand projet qui sera décliné sous forme de plan pluriannuel. Le projet est consultable sur le site Cofonder.



## Infos...

### COFONDER : Lancement du budget participatif et nouveau comité de sélection



Un nouveau comité de sélection Cofonder s'est installé le 28 novembre dernier pour 2 ans. Son objet, animer le dispositif Cofonder et pré-sélectionner les projets des habitants à proposer au vote.

Ce comité reste incomplet et nous faisons un appel aux citoyens des tranches d'âge 18-20 et 20- 40 ans.

Pour rappel, une enveloppe de 10 000 euros est dédiée au financement des projets déposés et votés par les habitants sur la plate-forme Cofonder.

#### Le calendrier 2024 :

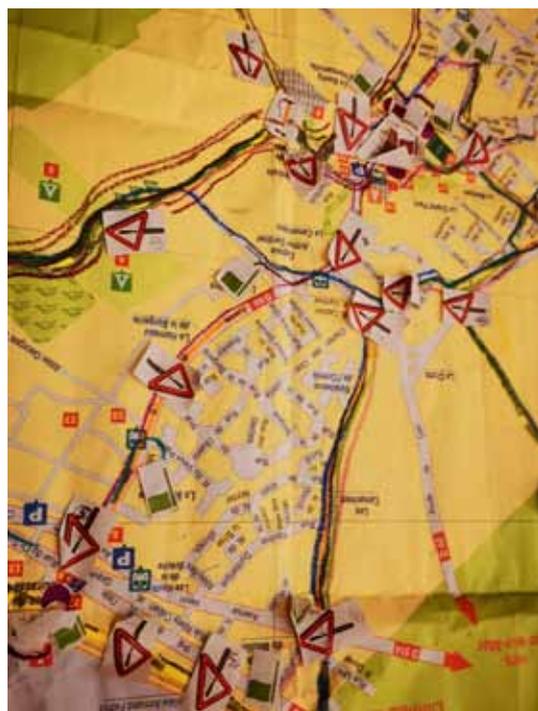
- A partir de janvier 2023 : dépôt des idées
  - 16 avril : comité de sélection des projets à proposer au vote des habitants
  - 20 avril au 6 juin : vote des habitants
  - 11 juin : comité de sélection de validation
- Déposez vos idées sur [Cofonder.fr](https://Cofonder.fr)

### Concertation vélo : restitution

Lors de la fête du sport, de la culture et des associations, un stand vélo a été mis en place afin de travailler avec la population sur les projets cofonder autour du vélo et sur les habitudes des hermanvil-lais pour circuler en deux roues dans la commune. Sébastien Patinet et François Gruselle ont animé cet après-midi d'échanges qui a donné lieu à l'établissement d'une carte des circuits à vélo des hermanvil-lais de nature à guider la commune dans ses futurs aménagements.

S'agissant des projets, les stations de gonflage de vélo ont été positionnées au cimetière anglais et place du Courbet. L'abri vélo est souhaité à proximité de l'école.

Pour le vélo partage, il faut encore y travailler. Une autre solution pourrait être de demander une station vélo Twisto à Hermanville-sur-Mer.



## Point culture, animations, patrimoine

L'année 2024 sera riche en événements avec, en plus de la saison culturelle et de « On vous emmène au spectacle », une programmation festive et artistique autour du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement pour laquelle un programme dédié sera édité.

Par ailleurs, la commune poursuit ses travaux sur la création de circuit de valorisation du patrimoine avec Musardit sur l'histoire du bourg avant la guerre.

Les grands événements de l'année sont déjà fixés avec un D-day music week-end les 21/22 et 23 juin, le festival Aéroolive pour débiter l'été, le festival Hip Hop en août, et l'Académie musicale pour clôturer la saison estivale.

La fête du sport, de la culture et des associations débutera l'année scolaire le samedi 7 septembre et l'ouverture de la saison culturelle aura lieu le 11 octobre.

A noter en février 2024, le retour du collectif la Bourrasque et au printemps, une soirée concert de soutien à l'association de sensibilisation à l'endométriose.

Avec Caen la Mer, nous avons participé au groupe de travail sur l'enseignement musical dont les conclusions seront bientôt présentées, ainsi que celui dédié aux partenariats avec les structures culturelles de la communauté urbaine. Partenariats que nous avons déjà mis en place depuis de nombreuses années.

## ZOOM : C'est quoi ce Bazar, troupe de théâtre hermanvillaise dynamique !



Il y a un an, la troupe « C'est quoi ce bazar » s'est installée à Hermanville-sur-Mer

Troupe de théâtre amateur coachée par Sébastien Gentil, ses membres ont joué à plusieurs reprises et partout en Normandie leur pièce « Dormez je le veux ». Ils ont aussi participé aux événements festifs communaux en s'adaptant au contexte et en apportant toujours une touche de drôlerie et c'est avec eux que s'est terminée notre programmation culturelle à la Ferme en décembre.

Ils avaient quelques jours plus tôt mis en scène de façon très appropriée et efficace des témoignages de réfugiés dans le cadre de la soirée dédiée à SOS Méditerranée.

Un grand merci à cette belle troupe.

## Décembre solidaire



Ce décembre solidaire est une première en 2023. Nous avons souhaité harmoniser l'existant tout en développant de nouvelles actions. Le tout devenant « Décembre solidaire ». Comme chaque année, pour favoriser le lien intergénérationnel, les enfants de l'école ont réalisé des cartes de vœux qui accompagnent le colis de Noël des seniors d'Hermanville-sur-mer. Un groupe d'enfants est allé à la rencontre de leurs aînés en se joignant à l'équipe municipale lors de la distribution des colis de Noël le 16 décembre dernier. C'est toujours un plaisir partagé entre ces deux générations.

Grâce à un travail en partenariat entre l'association Entraide, l'Association des parents d'élèves, la MJCI et les services périscolaires, les enfants volontaires, pendant la pause méridienne, ont pu réfléchir et préparer des actions de solidarité pour leur commune. Ils ont été accompagnés par Alan, animateur de la MJCI autour des notions de solidarité. Ils se sont initiés au bénévolat en tenant une permanence de collecte de jouets avec l'association Entraide durant la bourse aux jouets organisée par l'APE le 2 décembre dernier. L'ensemble des jouets a été donné à l'association Entraide. Merci à l'ensemble des donateurs et des personnes impliqués dans ce projet.

### Planning du balayage des trottoirs pour l'année 2024

Afin d'effectuer un nettoyage le plus complet possible, ne pas stationner vos véhicules les mardis suivants :

MARS : le 5

AVRIL : le 2

MAI : le 7

JUIN : le 4

JUILLET : le 2

AOÛT : le 20

SEPTEMBRE : le 10

OCTOBRE : le 1er et le 22

NOVEMBRE : les 5 et 26

DÉCEMBRE : les 3 et 17



### Mairie Pop'In nouvel outil de communication, dédié aux Hermanvillais

Dans notre volonté de vous tenir informés le plus rapidement possible, un outil de communication est mis en place, Mairie Pop'In. Grâce à ce service qui permet de communiquer auprès des habitants, vous serez renseignés en temps réel. Vous recevrez des SMS, en nombre limité, sur des informations importantes pouvant être liées à la sécurité, aux intempéries ou aux événements de votre ville. Rejoignez les 750 personnes déjà participantes en vous inscrivant sur [www.hermanvillesurmer.fr](http://www.hermanvillesurmer.fr).

## Médiathèque

Chaque année, l'équipe de la médiathèque sélectionne et achète des livres, organise des actions culturelles avec d'autres structures du territoire notamment les bibliothèques de Colleville-Montgomery et de Ouistreham-Riva Bella mais aussi la MJCI :

- Retour sur Un été à la Brèche (Place du Courbet) : 3<sup>e</sup> édition où l'équipe de la médiathèque et de l'Espace de vie sociale (EVS) vous accueillent en juillet/août, les mardis et jeudis après-midi, pour un moment convivial de lecture, de jeux, d'ateliers... Cette activité remporte un beau succès et sera reconduite en 2024 !
- Polars de Nacre 2024 (6<sup>e</sup> édition) : lisez et votez ! En janvier, découverte des 5 romans policiers francophones, sélectionnés pour vous par les bibliothécaires de Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-Mer et Ouistreham Riva-Bella. Romans à lire dans l'année, sans oublier de voter pour votre préféré !
- Un temps fort en 2024 : le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement avec des actions menées en partenariat avec l'école d'Hermanville-sur-Mer tout au long de l'année scolaire :
- Résidence d'auteur : Philippe Simon, auteur normand, propose aux élèves de CM2 de Mme Di Fabio et de CM1 de Mme Oleksy de les accompagner dans la rédaction de documents sur cet événement, à partir de recueil de témoignages auprès de leurs proches... et autres recherches...
- Mercredi 29 mai à 18h : spectacle musical « Il faut désobéir : la France sous Vichy », texte de Didier Daeninckx, illustré par Pef (Rue du monde) avec la Cie les Magiconteurs et la participation des élèves de CM1 et CM2. Les élèves chanteront, entre autres, une berceuse écrite dans un camp de concentration, *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat, le chant des partisans...
- Présentation à tous les élèves de l'école primaire d'objets de collection récoltés par Stéphane Jamois, collectionneur et passionné d'histoire : objets ayant appartenu à des soldats allemands, anglais, américains et français des deux guerres mondiales.
- Lundi 29 avril de 15h à 18h : après-midi jeux de société, animé par Annelise Choin de Être & jouer. Venez jouer aux jeux de société d'autrefois. Apportez le votre le temps d'un après-midi pour partager et le faire découvrir autour de vous.
- Tout au long du premier semestre d'autres événements seront proposés pour tout public : conférences, rencontre d'auteur, expositions...

### Nouvelle activité intergénérationnelle : « Fais donc ton puzzle ! »

Installé sur une table dans l'espace jeunesse, le puzzle collaboratif est à disposition de toutes et tous aux heures d'ouverture de la médiathèque : jouez et complétez le puzzle du moment !

#### Autres possibilités

- Déposez votre propre puzzle pour le partager avec d'autres et récupérez-le plus tard !
- Ou bien échangez votre puzzle contre un autre afin de varier les plaisirs !
- De préférence des puzzles de 200 à 500 pièces, voire 1000 pièces...

### La Salle internet change de nom : l'informathèque

Située dans la médiathèque, l'informathèque est animée par Germain et propose des postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, déclarations administratives, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

# DES SÉNIORS TOUJOURS ACTIFS !

L'année écoulée a vu, une fois de plus, les seniors présents sur tous les fronts !

Très engagés auprès des diverses associations de la commune, leur présence se révèle indispensable à l'animation, à la gestion et à la pérennité de ces structures.

En 2023, un certain nombre d'entre eux a « goûté » à la pratique du Yoga en début d'année. Cette activité s'est maintenue à l'année, tous les mardis de 14h à 15h15.

Il est toujours possible pour les personnes intéressées de s'inscrire pour cette discipline, en se présentant le mardi, outre une inscription, il vous sera demandé de vous munir d'un tapis et de vêtements confortables.

Une initiation au numérique a été mise en place en septembre afin de se familiariser avec toutes les subtilités des smartphones et des tablettes. Elle a remporté un vif intérêt des personnes engagées dans cet apprentissage.

De nouvelles personnes sont très demandeuses pour cette activité qui sera reprogrammée pour le second semestre de l'année 2024.

Enfin, vous êtes tous invités à participer à une conférence organisée par le CLIC de Douvres la Délivrande le **9 février de 9h30 à 12h** : conférence « **Arnaques, démarchages, escroqueries** » à La Ferme.

**Merci de vous inscrire auprès du CLIC  
au 02 14 47 55 30.**



Pour 2024, voici différentes propositions mises à votre disposition :

- 3 ateliers, « Nutrition, Santé et Plaisir » animés par une diététicienne diplômée, Céline Tissot, les mardis 16 et 30 janvier, ainsi que le mardi 6 février de 15h30 à 17h30.
- Le 23 février de 14h à 16h30, conférence à La Ferme sur la thématique « Bien chez soi ». Cette présentation fait suite au passage du Sensibus, en septembre, et abordera tous les aspects de l'adaptation des logements pour les seniors,
- A l'issue de cette conférence seront proposés 3 ateliers les vendredis 15, 22 et 29 mars de 14h à 16h30, pour aborder plus précisément l'ensemble des thèmes (les bons gestes et postures, le secret des accessoires innovants et l'aménagement du logement et les financements existants).

**Contact : CCAS 02 31 36 18 01**

## COMPLÉVIE : LA MUTUELLE COMMUNALE À VOS CÔTÉS !



Depuis mai 2023, la mutuelle Complévie propose ses services aux hermanvillais,

En 2024, voici les nouvelles permanences prévues :

- mardi 6 février
- mardi 13 février
- mardi 26 mars

Ces permanences se dérouleront à l'Espace de vie sociale, à côté de la médiathèque de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h. Les équipes pourront effectuer des devis au plus près de vos besoins et s'occuperont des démarches nécessaires. Pour tout RDV et renseignement, merci de prendre contact au 02 31 50 35 50.

## CÔTÉ COMMERCES...



### Bienvenue à La Pergola !

Le vendredi 15 décembre dernier un nouveau bar « La Pergola » a ouvert ses portes.

Après avoir travaillé 3 ans ensemble à l'InéLucTable à Luc-sur-Mer, Arthur et Jules ont décidé de s'associer et de s'installer au 370 Grande Rue. Ils ont choisi le concept du bar à manger. Vous pourrez prendre le café du matin, la pause déjeuner avec une formule tartine/dessert et le soir, pour l'apéritif ou la soirée, il y aura des planches pour accompagner les cocktails. Un large choix de bières et de vins est également proposé.

Une petite cave est installée dans une partie du bar pour la vente à emporter de bières locales et bouteilles de vin.

Des soirées à thème, des concerts et des retransmissions d'évènements sportifs seront également programmés tout au long de l'année.

À l'arrière du bar, un joli espace extérieur est en cours d'aménagement, une pergola est déjà installée, terrain de pétanque et barbecue viendront bientôt la compléter.

Une privatisation des lieux est possible pour tous vos évènements amicaux ou familiaux.

370 Grande Rue  
02 31 25 60 13  
du mardi au samedi 10h-23h30

### Toujours autant de choix à la Coterie !

Après un an d'ouverture, Séverine continue de vous accueillir avec convivialité dans son magasin de prêt à porter au 422 rue Amiral Wietzel. Vous y trouverez un large choix de vêtements (du 36 au 50) et de nombreux accessoires (bijoux, sacs à main, chaussures, ceintures...).

**Les horaires d'ouverture :**

**du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.**

**À partir du 22 avril, le magasin sera ouvert tous les lundis.**



### VIVECO à vos côtés !

Depuis le 15 septembre Béatrice a rejoint l'équipe de VIVECO. À partir du mois de mars, l'épicerie proposera les services de la Poste, vous pourrez envoyer vos recommandés, acheter des timbres et poster vos courriers. Sont également proposés la recharge de vos cartouches d'encre et les accessoires pour vos smartphones !

**Les horaires d'ouverture :**

**du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h  
le dimanche 9h à 13h et de 17h à 19h.**



## LES MERCREDIS 2023-2024

Dans la continuité de l'année passée, le centre de loisirs fait salle comble tous les mercredis. Une liste d'attente a même été créée et ne cesse de s'allonger... Notre équipe d'animation a donc du pain sur la planche pour occuper toutes ces petites têtes !

Des activités diverses et variées sont proposées chaque mercredi, en fonction des appétences de chaque animateur : du sport à l'éducation au développement durable en passant par le théâtre d'expression, le bricolage et la cuisine, il y en a pour tous les goûts ! Sans oublier les temps forts qui rythment chaque cycle de vacances à vacances : les sorties et les journées festives (dernier mercredi de chaque cycle).

Nous avons découvert en ce début d'année la ferme pédagogique de Maisons, tenue par Amaury, passionné et passionnant, spécialisée dans l'élevage d'alpagas et d'animaux miniatures. Tous les enfants ont pu découvrir, appréhender et apprécier ces phénomènes poilus et tout doux. Certains ont même eu le privilège de pique-niquer au beau milieu de l'élevage. Un souvenir mémorable !

Nous avons également eu la chance de partager des moments chaleureux avec Constance de La Cabane Enchantée, qui a fait découvrir aux enfants des chansons et contes signés. De beaux échanges qui se prolongeront sur plusieurs mercredis en 2024.

Nous tenons également à sensibiliser les enfants au respect de l'environnement à travers par exemple des clean walk (ramassage de déchets) régulières en forêt, en ville ou au bord de la plage ou encore en les incitant au tri sélectif.

## CENTRE DE LOISIRS - TOUSSAINT 2023

« A la faveur de l'automne »... Au-delà de la référence musicale, il s'agit là du thème autour duquel nous avons travaillé durant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont ainsi pu faire des activités autour de la nature (décoration avec des feuilles d'arbres, construction de cabanes dans les bois, clean walk...) mais aussi des activités autour d'un thème tout trouvé à cette période de l'année : Halloween. Ils sont allés au prieuré Saint-Gabriel à Creully-sur-Seulles, transformé pour l'occasion en école de magie ! Les plus grands ont également pu découvrir une pratique peu connue de tous grâce à un de nos animateurs spécialisé dans le domaine : le football freestyle ! Les grands sportifs (mais pas que !) ont adoré apprendre à faire des figures avec le ballon !

## CENTRE DE LOISIRS ACCUEIL JEUNES - NOËL 2023

Le centre de loisirs et l'accueil jeunes ont ouvert leurs portes du 2 au 5 janvier 2024 autour du thème « Nouvelle année, nouvelles résolutions à la MJCI ! ». L'occasion pour les enfants et les animateurs de démarrer l'année du bon pied avec de nouvelles idées et de nouveaux projets en tête !



## RECRUTEMENT

**Nous sommes toujours activement à la recherche d'animateurs pour compléter notre équipe (qualifiés ou non) afin d'accueillir et de satisfaire un maximum de familles, pour les mercredis et pour les vacances scolaires. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Contact : [mjcinter.acsh@gmail.com](mailto:mjcinter.acsh@gmail.com) ou 02.31.97.56.78.**

## ACCUEIL JEUNES 11/17 ANS

Nouveauté 2023 – 2024 : l'accueil jeunes est ouvert tous les vendredis de 16h30 à 19h (accueil libre gratuit) et des sorties (payantes ou non) sont organisées régulièrement (le vendredi soir ou exceptionnellement le samedi en journée). Renseignements auprès d'Alexandre ou Sonia (mjcinter.accueiljeunes@gmail.com).

Autre nouveauté : certains membres de l'équipe d'animation interviennent au collège de Oustreham sur les temps du midi (mardi et vendredi). Alan propose une sensibilisation au développement durable avec les éco-délégués du collège et Alexandre et Sonia organisent quant à eux des ateliers manuels ou des discussions autour de sujets spécifiques au public collégien (les réseaux, les écrans...).

Un séjour à destination des 14/20 ans aura lieu du 22 au 26 avril 2024 (première semaine des vacances scolaires). N'hésitez pas à contacter Sonia (mjcinter.sonia@gmail.com) pour plus d'informations.

## LES SÉJOURS – ÉTÉ 2024

Comme tous les ans, des séjours seront proposés cet été aux enfants et aux jeunes. Voici les premières informations que nous pouvons vous donner :

- Du 15 au 19 juillet pour les 5/7 ans
- Du 22 au 26 juillet pour les 14/17 ans
- Du 19 au 23 août pour les 8/11 ans
- Du 19 au 23 août pour les 11/17 ans

Les lieux, tarifs et programmes vous seront communiqués plus tard.

## LE JARDIN PARTAGÉ – APPEL AUX DONNS

La MJCI a investi le jardin partagé d'Hermanville-sur-Mer avec les enfants du centre de loisirs. Une spirale d'aromatiques y a déjà vu le jour. Si vous avez des outils ou des plantes aromatiques dont vous ne vous servez pas, n'hésitez pas ! Nous en ferons bon usage !



## DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS...



### Le PRESTIGE Orchestra

À l'occasion de la sortie de son album, enregistré au conservatoire d'Hérouville-Saint-Clair, et pour fêter ses 40 ans de carrière, le Big Band normand interprète le grand répertoire de la chanson française avec les arrangements de Brassens, Gainsbourg, Legrand, Ferrer...

Le Prestige Orchestra est une formation de 18 musiciens créé en 1975, dans la grande tradition des Big Bands, par le trompettiste Pierre Dutot.

Sa particularité est d'avoir un son unique, grâce à son orchestrateur Jean-Pierre Hervieu, trompettiste qui a consacré sa vie à la pratique et à l'enseignement du jazz. Il compose des arrangements et des pièces spécifiques pour le Prestige Orchestra.



### Amicale Pétanque Hermanville

La saison de pétanque s'est achevée le samedi 4 novembre dernier avec le concours ouvert à tous.

Malgré deux concours supprimés à cause d'une mauvaise météo, la saison a été relativement riche, avec 15 concours organisés qui ont rassemblé sur la totalité de ces tournois 1068 joueurs.

Le repas dansant organisé fin avril a lui aussi remporté un beau succès avec 160 personnes présentes à la Ferme.

### Hermanville Jumelages

En 2023, 20 membres de l'association ont traversé la Manche pour aller fêter les 30 ans de jumelage avec Tangmere. Une visite du château de Windsor sous un soleil de plomb ainsi qu'un repas dansant tous en bleu-blanc-rouge étaient au programme. Le 16 novembre la première soirée « beaujolais nouveau » a été une belle réussite. Cette année le comité va participer à de nombreuses manifestations organisées par la municipalité à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et nous recevrons nos amis anglais en mai. Fête de la mer, barbecue, fête des assos et marché de Noël seront toujours au programme.



## Hermanville Entraide

### La « Recette généreuse » à la mode d'HERMANVILLE ENTRAIDE

Prenez un grand plat de bienveillance,

Versez tout d'abord les denrées de la Banque Alimentaire du Calvados (environ 50 tonnes distribuées sur l'année 2023),

Ajoutez ensuite 14 Bénévoles enthousiastes et mobilisés,

Pimentez avec une Collégiale composée de 4 membres aux missions distinctes (Jean-Claude « Référent BA », Mado « Référente des bénéficiaires et Trésorière », Fabienne « Secrétaire », Gérard « Référent technique »)

Saupoudrez d'une bonne dose d'actions en tout genre pour financer des achats complémentaires (vente d'objets à la « foire au grenier », vente d'enveloppes lors de la « fête de la mer du 15 août », mise en jeu d'un panier garni à la « fête des associations », vente de jouets ou autres accessoires au « marché de Noël »...),

Nappez d'un soutien fidèle de la mairie (local mis à disposition, intervenante du CCAS, subvention),

Mélangez avec 2 collectes nationales (en Mai et Novembre) pour compléter les stocks ainsi que 3 partenariats avec des enseignes nationales pour récupérer des objets déstockés,

Réchauffez le tout avec quelques sourires, une pincée de partage et un zeste d'humanité,

Servez ensuite respectueusement une centaine de bénéficiaires en espérant que leur situation s'arrange en 2024...

HERMANVILLE ENTRAIDE vous souhaite de savourer cette nouvelle année avec santé et paix préservées.



## Club de l'Amitié

Vous avez envie de passer quelques heures agréables tous les jeudis après-midi à la Ferme, alors bienvenue au Club de l'amitié. Vous pourrez jouer à la belote, au tarot, au scrabble ou tout autre jeu, et l'après-midi est agrémenté d'un goûter. Des concours de belote, un repas de Noël et un barbecue sont aussi organisés. L'assemblée générale aura lieu le Jeudi 21 mars 2024.



## Créas des Drôles de Dames

L'association remercie les nombreux visiteurs qui ont poussé la porte de leur boutique éphémère. Les échanges et les compliments sur la qualité du travail ont été très appréciés.



## Hermanville Rando Loisirs : nouvelle association !

Depuis le 12 janvier 2024, Hermanville-sur-Mer accueille une nouvelle association dont l'objet est d'organiser des randonnées pédestres et de loisirs. Bienvenue à ce nouvel acteur qui participe au dynamisme de notre commune.





## Sport en salle

**B**ouger son corps apporte les bénéfices suivants : prendre soin de soi, améliorer sa mobilité et bouger pour combattre la sédentarité. Alors pour tous ces bienfaits, venez rejoindre l'équipe associative avec, aujourd'hui, plus de 130 licenciés qui pratiquent des activités ludiques et sportives. Chacun travaille à son rythme dans la joie et la bonne humeur. Les trois animateurs Dominique, Christelle et Rodolphe sont aux petits soins afin de nous sortir, parfois, de notre zone de confort. Le cours du lundi de 17h30/18h30 est victime de son succès, la méthode pilates plaît énormément il est donc complet !

### Planning des cours

	17h30/18h30 : méthode pilates
Lundi	18h35/19h35 : fitness
	19h40/20h40 : fitness
Mercredi	19h30/20h30 : cardio / renfo
Jeudi	19h00/20h00 : cardio / training



## Les Gars de la Côte

**P**orté par les chants de marins, l'équipage compte à ce jour 12 musiciens et chanteurs (un accordéon, deux guitares et une guitare basse).

**Pour la saison 2024, l'association recherche musiciens guitariste, violoniste et accordéoniste ou autre...**

Contact : 06 68 56 70 38 ou par mail [lesgarsdelacote@laposte.net](mailto:lesgarsdelacote@laposte.net)

## Musique en écriin

**L'**association Musique en écriin a été créée en novembre 2017 par quatre amis passionnés de musique classique qui se sont donné pour mission de faire partager leur passion au plus grand nombre tout en promouvant de jeunes talents et en invitant le plus souvent possible le public à découvrir ou redécouvrir les beaux lieux de notre patrimoine local, plus facile d'accès pour certaines personnes.

En 6 ans nous avons proposé pas moins de 42 concerts ou spectacles culturels, nous avons élargi notre offre au Jazz, aux concerts-récits ou musique-danse. La programmation 2023 s'est achevée à la chapelle Laliq

de Douvres-la-Délivrande avec un magnifique duo de harpes. Celle de 2024 vous proposera du piano, du clavecin, de l'accordéon, de l'orgue ou de la guitare baroque parfois agrémentés de contes et dialogues, de danse ou de projection cinéma.

Chaque concert est financé à partir d'une billetterie qui ne coûte que 10€ par personne adulte, les scolaires étant accueillis gratuitement. Alors venez nombreux partager avec nous tous ces merveilleux moments de culture. La musique classique n'est pas réservée à une élite !



## Amicale des Anciens Combattants

**A**u cours de l'année 2023, l'Amicale a participé aux cérémonies organisées par la mairie d'Hermanville-sur-Mer (8 mai, 5 et 6 juin, 11 novembre et 5 décembre). Elle a également pris part à la cérémonie du Souvenir Français à Lion-sur-Mer le 23 juillet et à l'hommage rendu à Léon Gautier le 7 novembre au cimetière de Ouistreham. Lors de la cérémonie du 23 septembre à Chartres pour les 80 ans de la mort de Jean Moulin, Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'état auprès du ministre de la défense, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, a pris le temps de détailler les inscriptions portées sur le drapeau de notre amicale.

Pour le forum des associations le samedi 9 septembre, l'amicale a mis en place une exposition en 8 panneaux, sur le thème « La Guerre d'Algérie » avec le trombinoscope de nos chers anciens impliqués dans cette page d'histoire.

Deux repas festifs ont rassemblé l'ensemble des anciens combattants et sympathisants de l'amicale le 8 mai et le 11 novembre à La Ferme.

Les visites du musée d'Arromanches et du Mémorial britannique de Ver-sur-Mer entrecoupées d'un bon repas ont réjoui tous les participants à cette sortie du 6 octobre.

## TOPONYMIE D'HERMANVILLE : LA CHRONIQUE DE D. FOURNIER

### Des hauts et des bas (suite et fin).

**P**our clore le chapitre de la topographie hermanvillaise, mentionnons tout d'abord le **Grand Val** (*le grand Val 1808, delle du grand Val 1809*), important lieu-dit s'étendant au sud-ouest de la commune. Ce nom ne correspond pas à la vallée d'un cours d'eau, mais à la longue dépression principalement localisée à l'ouest de la déchèterie. Le diminutif *vallette* "petit val" apparaît quant à lui dans le nom du **Clos de la Vallette** (1809), nom de diverses parcelles situées de part et d'autre du ruisseau de la Rosière (lotissement du Hamel et Rue Verte).

Enfin, un mot doit être dit de la **Brèche d'Hermanville** (*Gde Brèche 1792, la Brèche ; Brèche d'Hermanville-sur-Mer 1899, la Brèche d'Hermanville 1907, la Brèche 1946*), toponyme désignant initialement la zone où s'interrompt la ligne de rochers et de récifs bordant la côte à l'ouest jusqu'à Lion-sur-Mer. De ce nom ont été tirés divers autres toponymes : la **villa de la Brèche** (*la Brèche 1899*), occupée à cette date par une dame Gravier; la **chapelle de la Brèche** au nom évident, construite en 1954 en remplacement de la plus ancienne chapelle des Baigneurs (1932), endommagée en 1944 lors du Débarquement; la **place de la Brèche** menant à la plage, et dont le nom officiel est attesté en 1982 ; ainsi que le lotissement des **Hauts de la Brèche**. Plusieurs établissements commerciaux ont aussi emprunté ce nom, tels que le **Café-tabac de la Brèche**, ancêtre du Courbet, et tenu en 1964 par le sieur Maumy ; l'ancien **Hôtel de la Brèche**, situé à l'angle de la rue du docteur Turgis et de l'avenue du 6 Juin ; ou encore la **Brocante de la Brèche**, sise jadis rue Amiral Wietzel. Un dérivé diminutif figure dans le nom de la villa de la **Bréchet** (1899, 1996), rue du Pré de l'Isle.



La côte normande à Hermanville en 1792 (carte orientée au sud). Louis Bonjean de la Coudre de la Bretonnière, lieutenant de vaisseau, et Pierre Méchain, astronome hydrographe de la marine, *Côtes de France, département du Calvados, depuis le Havre de Grâce jusqu'à Isigny*, 1792 (plans levés en 1776) ; BnF, département Cartes et plans, cote GESH18PF37DIVIP10

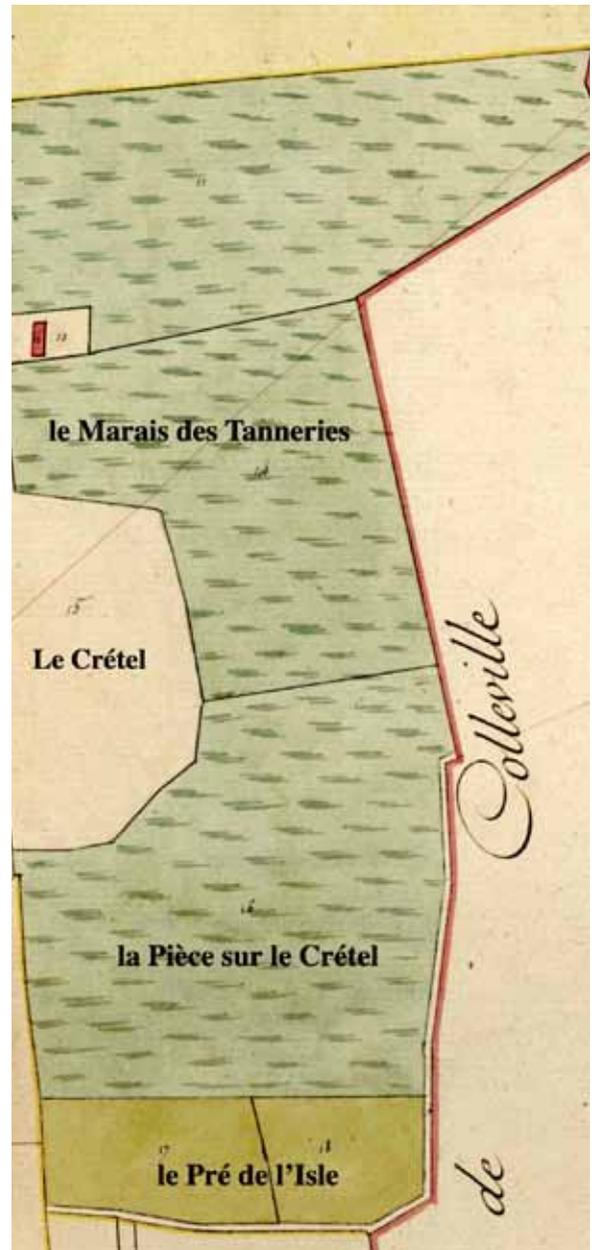
## Nature du sol.

Plusieurs toponymes font référence à un sol caillouteux. C'est le cas de **Calais** (*Calais* 1808, *Delle de Calais* 1809), nom d'un large ensemble de parcelles à l'est du bourg, longé au nord par le **chemin de Calais**. Ce fréquent type toponymique (plus d'une vingtaine d'attestations en Normandie) apparaît sous les variantes *cal(l)ais* et *cal(l)ois*, du gallo-roman °CALE(N)SE lui-même formé sur un très ancien élément °kal- "pierre", à l'origine des mots *caillou*, *calcaire*, *calcul*, *chaux* et bien d'autres.

C'est également une terre pierreuse que désigne l'appellatif *perruque*, présent dans les noms de **la Perruque** (*la Perruque* 1808, *Delle de la Perruque* 1809) et **la Longue Perruque** contiguë (*Longue Perruque* 1808, *Delle de la Longue Perruque* 1809). Les parcelles, longées par la route de Lion, se situent au nord-ouest du bourg, entre la Marque et l'Ormoie. Ce mot est issu du gallo-roman °PETRUCCA (dérivé du latin *petra* "pierre") qui explique les variantes *perruche* (forme française), *perruque*, *perroque* (formes dialectales normandes) et leurs innombrables dérivés *perruchet*, *perruchère*, *perrochère*, *perruquet*, *perroquet*, *perruquette*, *perroquette*, *perruquier*, etc., sans rapport avec les oiseaux ni les substituts capillaires. Tous ces termes, évoquant des lieux où l'on trouve des pierres en abondance, sont fréquemment associés à des ruines, des portions de murailles écroulées, et désignent souvent des ruines gallo-romaines ou franques au Moyen Âge.

La mention de *terres noires* est également fréquente en toponymie. Selon les cas, il s'agit soit de terres arables de bonne qualité (aussi appelées *franches terres ou bon fond*), soit l'indice d'une ancienne occupation, voire d'un incendie. On relève au sud d'Hermanville **les Grandes Noires Terres** (*Grande Noire Terre* 1808, *delle des grandes noires terres* 1809) et **la Petite Noire Terre** (*delle de la petite noire terre* 1809), près de la station de pompage.

La notion de terre humide a déjà été évoquée à propos du **Marais d'Hermanville**. On lui associera, dans la même zone, l'ancien **Marais des Tanneries** (1809) au nord-est, sur le ruisseau de la Rosière. La pièce contiguë est **le Crétel** (1809; de l'ancien français *crestel* "petite crête"), légèrement en hauteur et donc au sec, alors que la **Pièce sur le Crétel** (1809) est dans les marais. Les parcelles suivantes, en allant vers le sud en limite de Colleville, portent le nom de **Pré de l'Isle** (*Pré de lisle* 1809, *le Pré de l'Isle* 1982), passé aujourd'hui à une résidence sise rue de la Rosière, ainsi qu'à la **rue du Pré de l'Isle** qui en est un peu éloignée. L'île en question est bien sûr une île de marais, terre sèche isolée dans les terres humides.



Cadastral napoléonien (1808),  
section A, parcelles 14 à 18

# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES :

**LEFEVRE Leyah**

le 6 janvier

**TOUAFRIA Owen**

le 6 janvier

**AMAR Wassil**

le 4 février

**CARABY Tino**

le 18 février

**BOURGE OLLIVIER Hugo**

le 5 mars

**JOURDAN Roméo**

le 6 mars

**MALAJ Liliana**

le 7 mars

**LEMIEUX Lou**

le 20 mars

**LEROUX Constance**

le 19 avril

**COUSSEAU Lily**

le 5 juin

**SOARES Jama**

le 10 juin

**PARCQ Chloé**

le 24 juin

**ZOTIER Mahé**

le 30 juin

**GROULT Eden**

le 8 juillet

**GÉHAN Sören**

le 19 juillet

**FERRANDEZ Paulin**

le 28 juillet

**BOSSARD Victoria**

le 29 juillet

**PENNERAS Mia**

le 2 septembre

**BURGUN Hélié**

le 20 octobre

**DARS Maël**

le 24 octobre

**KACOU GÉRARD Malaïka**

le 29 octobre

## MARIAGES :

**DUMONT Jocelyne**

**& MABILLE Patrice**

le 2 février

**CHAUVEAU Valérie**

**& HERVE Gérard**

le 25 mars

**SANLAVILLE Audrey**

**& MILAN Jules**

le 6 mai

**ORANGE Dominique**

**& MARIE Maurice**

le 6 mai

**GUILLARD Mathilde**

**& LARUE Thomas**

le 20 mai

**ROBILLARD Marine**

**& MULLER de SCHONGOR**

**Marc**

le 3 juin

**MESSAOUDÈNE Laura**

**& VOISIN-ANASTASIE**

**Alexandre**

le 17 juin

**MAHIOU Laura**

**& PICHARD Romain**

le 1<sup>er</sup> juillet

**GRASSIN Emilie**

**& HERVIEU Thibault**

le 15 juillet

**BRIARD Isabelle**

**& PASTÉZEUR Jean-Yves**

le 22 juillet

**DECKER Géraldine**

**& MAS Tanguy**

le 29 juillet

**TORCHEUX Sophie**

**& BELINY Christophe**

le 9 septembre

**LELIÈVRE Charlène**

**& RICHARD Dominique**

le 9 septembre

**DUVAL Gwladys**

**& HUE Donovan**

le 9 septembre

**LE TALLEC Mireille**

**& MARTIN Alain**

le 16 septembre

**LEFORT Marie**

**& LASKAR Steven**

le 7 octobre

**GROULT Karine**

**& MONOT Jonathan**

le 21 octobre

**HERVÉ Patricia**

**& FASQUEL Gérard**

le 18 novembre

**MADEIRA Vanessa**

**& ROUSSEL Thomas**

le 23 décembre

## DÉCÈS :

**LEVAGNIEUR Jean**

le 24 janvier

**CAUTRU Laurent**

le 30 janvier

**TIRARD Colette née DUPUIS**

le 14 février

**ENGELHARD Natalia née**

**KOSIUK**

le 1<sup>er</sup> mars

**GROSSIER Francis**

le 3 mars

**MAINGNIEN de MERSUAY**

**Marie**

**née GIRARD-PECARRERE**

le 18 mars

**ALLIX Noël**

le 18 mars

**LEPELTIER Jackie**

le 14 avril

**GROSSIER Françoise née**

**LEDOLLEY**

le 22 avril

**PONT Corine née LEBOURG**

le 26 avril

**FERRAND Emmanuelle née**

**POISSON**

le 29 avril

**SIROU Valentina**

le 29 avril

**BARRÉ Didier**

le 5 mai

**DE FILIPPIS Bruno**

le 20 mai

**GREGORI Janie**

le 20 mai

**BENICHON Eliane**

le 22 mai

**SIZUN William**

le 27 mai

**DHOTELLE Thérèse née**

**DELAUNAY**

le 13 juin

**RÈCHE René**

le 17 juin

**VERBEKE Marc**

le 18 juin

**GODARD Maud née NIARD**

le 4 juillet

**LEMORE Edith**

le 8 juillet

**BRÉANT Christian**

le 10 juillet

**GARAT Nicole née JOSEPH**

le 10 juillet

**BERTRAND Michel**

le 15 juillet

**DUPUIS Christian**

le 16 juillet

**LE TELLIER Michel**

le 18 août

**JEANNE Katia**

le 30 août

**TURGIS Suzanne née**

**LEMARCHAND**

le 22 septembre

**LEBRET Michel**

le 6 octobre

**SCHIEBOLD Christian**

le 1<sup>er</sup> octobre

**ALTINIER Guy**

le 14 décembre

**THOMAS Jean-Marie**

le 21 décembre

**TOUCHARD Jocelyne née**

**MILLET le 24 décembre**

**DHOTELLE Christian**

le 25 décembre

**TALVAST Tristan**

le 27 décembre

**GUINEBERT William**

le 31 décembre

# 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement

Pour célébrer cet anniversaire important, la commune a élaboré un programme d'animations et de festivités ayant 3 finalités : « Fêter la Paix, raconter et transmettre » en associant la population et les associations à l'ensemble des manifestations.

Le programme complet se décline de janvier à juillet avec des événements festifs (concerts, bal...), des ateliers artistiques, des ateliers d'écriture, des expositions en intérieur et en extérieur, un carnaval pour la paix, des visites guidées, des conférences, un camp reconstitué...

Les cérémonies officielles sont en cours de programmation et auront lieu les 5 et 6 juin.

Un programme dédié sera édité afin que chacun puisse participer à toutes ces manifestations.

**LA NORMANDIE CÉLÈBRE LA LIBERTÉ**

**2024**

**ANNIVERSAIRE**  
DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE  
**1944-2024**

 **DÉCOUVREZ LE PROGRAMME**

 **RÉGION NORMANDIE**

**80<sup>e</sup>** ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

**NORMANDIE** TOURISME 

Conception et illustration : Agence DBOOM